

N° 2

**BULLETIN**  
de  
**L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÉVES**  
**du Collège Universitaire**  
de  
**- LE CATEAU -**

UNIVERSITÉ  
DE FRANCE  
□ □

ACADEMIE  
- DE LILLE -



— CAUDRY —  
IMPRIMERIE CH. SERVIN  
70, Rue d'Avesnes, 70  
— 1932 —

**1932**



## PHOTOGRAPHIE MODERNE

EXÉCUTION  
de tous Travaux  
PHOTOGRAPHIQUES  
—  
Agrandissements  
Reproductions  
Travaux d'Amateurs

### Alfred PRUVOT

6, Place Sadi-Carnot. 5

### LE CATEAU (Nord)

produits et Accessoires - Encadrements

## HÔTEL DU MOUTON BLANC

CONFORT MODERNE

Chauffage — Électricité

REPAS A LA CARTE

- ET TABLE D'HÔTE -

### H. COQUIO

### LE CATEAU (Nord)

Téléphone N° 101

GARAGE D'AUTOS

Omnibus à tous les Trains

FIVE O'CLOCK TEA

ENGLISH SPOKEN

## AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

INCENDIE - VIE - GRÈLE - ACCIDENTS

Vol - Mortalité du Bétail et des Chevaux - Bris de Glaces

## Georges BASQUIN

2, Faubourg de Landrecies, 2

### LE CATEAU (Nord)

Téléphone N° 140

Renseignements et Projets gratuitement sur Demande

— 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 —

**CHEMISERIE :: BONNETERIE :: LINGERIE**  
Parfumerie de toutes Marques

Corsets Maroquinerie — Glaçage Américain — Ganterie de Peau  
TISSUS ET SOIE

**DELPIERRE - LERNON**

2, Place Sadi-Carnot - LE CATEAU

Dépôt de { Bonneterie du Docteur « RASUREL »,  
Corsets et Maintien « LE MINERVE », « LE BARAT »

**AUTOMOBILES - CARROSSERIE**

**J. DUBAIL**

9, Rue du Maréchal Mortier :: LE CATEAU (Nord)

Téléphone No 122 —————— Téléphone No 122

AGENCES: « Chenard et Walcker », « Peugeot »

CARROSSERIE POUR AUTOMOBILES ET VOITURES ATTELÉES

Fabrique de Remorques Bétaillères et Industrielles

**Si vous voulez être  
bien chaussés, allez**

**A LA BOTTE ROUGE**

1-3-5, Rue des Savetiers, 31, Grand'Place

**LE CATEAU (Nord)**

Maison Fondée en 1867 :— TÉLÉPHONE 149

LES  
**Chaussures FAURE**  
sont les meilleures

Compte Chèques Postaux: LILLE 4523

**MESDAMES !!**  
pour vos BAS, GANTS, ARTICLES DE FANTAISIE  
adressez-vous chez  
**DELATTRE**, Grand'Place LE CATEAU  
vous serez toujours servies convenablement  
\*\*\*  
GRAND CHOIX DE FOURRURES, CORSETS, CRAVATES  
CHEMISES POUR HOMMES

**AUX PRODUITS D'ESPAGNE ET DU MIDI**  
PRIMEURS  
CONSERVES  
VINS  
LIQUEURS  
Spécialités Julien DAMOY  
**CHARLES ÉLOI**  
Téléphone 139 :: LE CATEAU

**CHAPELLERIE**  
COIFFURES  
pour Hommes  
Dames  
et Enfants  
**B. POISSON**  
9, Place Sadi-Carnot  
LE CATEAU (Nord)

FAÏENCES - PORCELAINES - CRISTAUX

Verreries - Orfèvrerie - Poteries - Fleurs et Fruits

ARTICLES DE CHINE ET DU JAPON

Cadeaux pour Fêtes, Noëls, Baptêmes et Communions

**AUX LIONS DE FAÏENCE**

LAGRANGE - PLOUCHART

26, Grand'Place :: LE CATEAU

**ALIMENTATION GÉNÉRALE**

**LUCIEN PETIT**

10, Rue Charles-Seydoux :: LE CATEAU

Téléphone 49 —————— Téléphone 49

**SPECIALITE DE CAFÉ**

Vins - Liqueurs - Conserves de Choix - Poissons - Volailles et Primeurs

————— LIVRAISON A DOMICILE ——————

*Vous désirez Madame?*

**UN BEAU VÊTEMENT ?**

**UNE NOUVEAUTÉ ?**

*Inutile de chercher,  
vous les trouverez*

Ancienne Maison

**DUPONT-SAUTY**

-o LE CATEAU o-

# BULLETIN

## de l'Association des Anciens Élèves du Collège Universitaire de LE CATEAU (Nord)

N° 2 — 1932

1899 - 1912

□ □ □

### En Hommage à mes anciens Professeurs

Dans l'un des couloirs du vieux cloître des Capucins qui forme une aile du Lycée d'Evreux demeurent les vestiges d'une horloge ancienne dont le cadran présente cette particularité rare d'être peint au plafond. Les aiguilles ont disparu depuis longtemps, mais la devise est restée et l'on peut lire, sans trop de peine :

« Sic vita fugit, dum stare videtur ».

Pour les Capucins qui animaient autrefois ces lieux de leurs méditations solitaires, le symbole était presque faux : car l'analyse, subjective ou objective, rend sensible le mouvement de la vie la plus ralenti, et les vieux quatrains naïfs peints autour de la galerie, non loin de la vieille devise, en proclamant le dédain des biens de ce monde et la crainte des flammes de l'enfer, montrent que ces ascètes se sentaient portés, plus rapidement peut-être qu'ils ne l'auraient voulu, vers le port des bénédicteuses ou des souffrances éternelles.

Les lycéens et les professeurs qui les ont remplacés depuis longtemps vivent une époque si bien marquée du signe de l'action que ce symbole profond semble leur avoir été particulièrement destiné. Et c'est à lui que j'ai naturellement songé lorsque la lettre de Monsieur le Principal a rattaché pour moi le présent au passé.

Eh quoi ! vingt années déjà se sont écoulées — et quelles années ! — depuis que j'ai quitté le Collège. Il faut que, mentalement, je vérifie les dates pour y croire ; ma vie d'élève et d'étudiant est là, si proche encore dans ma mémoire ! il me semble que je n'ai rien perdu de mon âme d'alors et je dois faire un réel effort pour constater que mes treize années de

Collège ont moins duré que la seconde période vécue, dans l'Université, de l'autre côté des tables...

Les aiguilles en apparence immobiles au cadran de la vie ont tourné, hélas, régulièrement et sûrement ; et déjà mes tempes grisonnent alors que je me sens encore bien souvent, au milieu de mes élèves, une âme légère de Collégien !

Au seuil de ces modestes souvenirs, je veux exprimer toute ma reconnaissance à mes anciens maîtres : ils m'ont pris, le cerveau presque vierge, à l'âge des premiers balbutiements de la langue et de la pensée ; lentement, au fil des jours et des années, par un labeur patient et continu, tout au long d'une chaîne spirituelle où chacun avait sa large place, ils ont fait de moi un homme ; et c'est toujours avec émotion que je me rappelle les artisans de cet obscur travail, de cette tâche souvent ingrate, fertile en recommençements, jamais achevée, toujours reprise, pleine d'écueils et de déceptions... travail d'ensemble où chaque cerveau directeur a sa part sans qu'un seul puisse jamais en revendiquer tout le mérite.

Non, malgré l'éloignement et malgré mon silence, je ne les ai pas oubliés : je revois encore, à plus de trente ans d'intervalle, Mademoiselle Wiscart, sur sa haute chaire — haute pour mes petites jambes de quatre ans ; Monsieur Grenier, en 10e et 9e ; Monsieur Quinet, en 8e et 7e ; Monsieur Bourdon, professeur de 6e, dont la grosse voix faisait trembler les vitres lorsqu'il nous lisait les passages héroïques du « Jean Felber » ; Monsieur Cambrai, professeur de dessin, trop tôt enlevé, comme Monsieur Bourdon, à la grande affection des siens ; Monsieur Lecigne, professeur d'Allemand ; Monsieur Roux, professeur d'Anglais ; Monsieur Goujon, professeur de 3e, esprit vif et original dont l'empreinte ne peut s'oublier ; Monsieur Debove, qui nous enseignait avec tant de bonne humeur l'Illoïste Naturelle, en Mathématiques élémentaires ; Monsieur Boigey, professeur de Première, Seconde et d'histoire, maître discret, délicat, spirituel et quelquefois caustique, qui savait former et redresser les esprits, affiner les coeurs et les caractères ; enfin, Messieurs Barlet et Boinet principaux d'élit qui, secondés par un personnel de choix, surent donner à leur établissement un essor et une prospérité des plus remarquables.

Que tous ces maîtres acceptent ici l'hommage de ma profonde reconnaissance, et qu'ils veuillent bien me pardonner si j'ai pourtant réservé à l'un d'eux, dans mes souvenirs, une place de choix : l'homme est ainsi fait que, quelles que soient sa culture et ses aspirations intellectuelles et morales, il a besoin de s'attacher plus particulièrement à quelques idées maîtresses, de porter en son cœur un nombre restreint de flambeaux qui le guident aux heures de l'action et l'éclairent aux heures sombres.

J'ai gardé de mon professeur de Mathématiques, notre regretté « père » Soumier, un souvenir pur et idéal que les années n'ont pas affaibli : C'était un professeur d'élite, un maître d'une conscience, d'une probité intellectuelle et morale au-dessus de tout éloge, un homme simple et bon, au cœur sensible, aux sentiments délicats et attinés, bref un éducateur d'une valeur exceptionnelle.

Il faut l'avoir connu, au long des années scolaires, dans la lente montée vers les hautes classes, l'avoir vu se pencher sur ses

élèves, suivre leur travail avec une vigilance sans lacune, les guider pas à pas, expliquer son cours sans jamais rien laisser dans l'ombre, trouvant sans cesse, malgré la sécheresse des sujets, l'ardeur et la conviction qui entraînaient la classe, jetaient la lumière à profusion et déclenchaient l'intuition ; il faut relire les vieux cahiers annotés dans les moindres détails de son écriture nette, franche et bien égale, à l'image même de son caractère, pour comprendre ce qu'il était, combien nous l'aimions et ce qu'il a pu faire de quelques-uns d'entre nous.

Avec lui, le travail devenait plus facile ; on entrait dans sa classe le cœur léger, accueilli par ce bon sourire qui éclairait l'âme et invitait à l'action ; avec lui, on apprenait la joie du travail désintéressé, on sentait naître une sorte de foi de l'effort, un besoin de franchise, de clarté, de loyauté, de probité. Et l'exemple de ce maître voué aux sciences en apparence les plus arides était pour tous ses élèves la plus haute, la plus noble et la plus constante leçon de morale appliquée.

Avec quel regret l'ai-je quitté, en 1912, après ma dernière année de Collège, en Mathématiques élémentaires, pour commencer mes études supérieures. Je le revis deux ans après, en 1914, quelques semaines après la déclaration de guerre : les bottes de l'envahisseur violaient déjà les vieux pavés de la cité... Lui commençait son douloureux calvaire. Après nous avoir donné le meilleur de lui-même, il s'éteignit pour avoir souffert plus intensément la perte des hommes, en cette tragique époque...

En vérité, tous ceux qui l'ont connu peuvent être fiers d'avoir possédé un tel maître ; et le Collège se doit d'en garder pieusement le souvenir et le culte, associés au souvenir des professeurs, élèves et anciens élèves tombés sur tous les champs du devoir.

\*\*\*

Je m'étais promis d'aller plus avant dans ces évocations ; mais je sens bien qu'après celle-ci, je me ferai violence si j'essayerai de ressusciter d'autres souvenirs. Qu'il me soit simplement permis d'exprimer, pour conclure, les vœux ardents que je forme pour la prospérité de mon vieux Collège. Il a connu, avant la guerre, une activité intellectuelle, un développement et des succès exceptionnels : pendant la guerre, il a vécu la vie intense des foyers moraux où venaient se réchauffer les âmes inquiètes ; il est toujours resté, malgré les vicissitudes qui vous ont été contées par Monsieur Filippi, un centre de culture, un bastion de la résistance morale contre l'envahisseur. Après l'arnistice, il a souffert, sous ses toits crevés, des heures bien pénibles de crise ; puis il s'est relevé de ses ruines ; il a été restauré, agrandi ; son champ d'action et son recrutement se sont élargis ; les jours heureux sont revenus...

Puisse-t-il, dans cette atmosphère de quiétude retrouvée, préparer pour l'avenir de fortes générations d'hommes.

EVREUX, le 20 Mai 1932.

E. JACQUEMART,

*Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure.*

*Proviseur du Lycée d'Evreux.*

# LE COLLÈGE DU CATEAU

## sous

### la Révolution, le Consulat et l'Empire

---

---

Après le départ des Bénédictins, le Collège du Cateau avait dû fermer ses portes.

Les bâtiments du Collège reçurent alors des affectations variées : on y logea une brigade de gendarmerie jusqu'en 1793 ; pendant l'invasion, ils servirent de caserne et d'hôpital aux troupes autrichiennes ; deux ans plus tard, on y établit une école primaire, avec deux maîtres payés par la ville.

La Convention nationale avait d'abord songé à l'organisation de l'enseignement primaire ; elle s'occupa ensuite de l'enseignement secondaire. Lakanal avait fait voter, le 7 ventôse an III, une loi établissant, par arrondissement de 300.000 habitants, une Ecole centrale pour l'enseignement des sciences, des lettres et des arts. On devait y donner un enseignement véritablement encyclopédique ! La loi du 3 brumaire an III sur l'organisation de l'enseignement, votée d'après le rapport de Dauvou, modifia le plan primitif. Il n'y eut plus qu'une Ecole par Département : le nombre des professeurs fut réduit de 14 à 10 et l'enseignement fut divisé en trois sections.

Un article stipulait que les communes qui possédaient des établissements d'instruction connus sous le nom de *Collèges* et dans lesquels il ne serait pas placé d'Ecole centrale, pourraient conserver les locaux qui étaient affectés aux dits Collèges pour y organiser à leurs frais des *Ecoles Centrales supplémentaires*.

S'appuyant sur cette disposition de la loi, l'administration municipale du canton du Cateau demanda, dans sa séance du 4 nivôse an IV, à l'administration du département, que « le ci-devant Collège soit rendu à sa destination première... considérant que ce Collège faisait autrefois un établissement très utile non seulement à la jeunesse de la commune, mais aussi à celle du canton ».

Ce qui caractérisait le nouvel enseignement, c'était la place qu'on y avait faite aux mathématiques, à la physique, à la chimie, au dessin, etc... C'est le spectacle de la nature, disait Fourcroy au Conseil des Anciens, et de ses créations, c'est la mécanique du monde et la scène variée de ses phénomènes qu'on offre à leur active imagination, à leur insatiable curiosité... »

Cependant, même dans la partie de la bourgeoisie qui acceptait sans arrière-pensée la constitution républicaine, beaucoup de pères de famille conservaient une certaine défiance à l'égard de la nouvelle méthode et des nouveaux programmes : on regrettait l'enseignement religieux laissé au soin des familles — et le système de l'internat. Quelques-uns trouvaient — déjà — que la place accordée aux

langues anciennes n'était pas suffisante et qu'on les avait sacrifiées aux sciences.

*L'Ecole centrale supplémentaire* du Cateau eut vraisemblablement une existence éphémère. Elle aurait disparu au bout de deux ans, faute d'élèves ! En 1803, les locaux de l'ancien Collège étaient occupés, depuis cinq ans (1798), par la gendarmerie.

L'administration d'alors, découragée par cet insuccès et réduite aux expédients par une situation financière lamentable, prit le parti de mettre en vente les anciens bâtiments du Collège : le 23 juillet an XI (1803), le sieur Preux, de Neuville, en était déclaré adjudicataire. Mais, par suite de pertes subies, le sieur Preux ne put s'acquitter. Il fut poursuivi, déclaré déchu, et la ville rentra en possession de son bien.

La loi du 11 floréal an X (1er mai 1802), obéissant à l'inspiration de Röderer, réorganisa complètement l'instruction publique. Sur les ruines des Ecoles centrales allaient s'élèver les *Lycées* et les *Ecoles secondaires*.

Ces écoles étaient intermédiaires entre les Ecoles primaires et les Lycées ; bien que le latin y fût maintenu, elles devaient donner un enseignement moins littéraire, plus pratique, de moins longue durée que celui des Lycées. Elles convenaient aux jeunes gens qui se destinaient, non aux « Ecoles spéciales », mais plutôt au commerce, à l'industrie et aux emplois inférieurs des fonctions publiques.

La municipalité du Cateau, toujours soucieuse d'assurer l'instruction à ses enfants, demanda à l'administration préfectorale « l'autorisation de rétablir le Collège en une *Ecole secondaire* ». Par une lettre du 4 vendémiaire an X, le Sous-Préfet de Cambrai demanda au maire du Cateau le nom des professeurs du Collège en 1789, le prix de la pension, de la demi-pension en vue de répondre à l'enquête ouverte par le Ministre de l'Intérieur et, quelques jours après, l'administration municipale envoya un projet d'organisation, avec le nombre des professeurs, leurs états de services, leur traitement, le programme de l'enseignement qui serait donné dans le nouvel établissement.

Enfin, le 24 brumaire an XI, le sous-Préfet écrivit au Maire la lettre suivante :

« Le Préfet m'autorise, Citoyen Maire, de permettre provisoirement l'ouverture de votre Collège, aux frais de votre commune, ainsi que vous l'avez proposé. Mettez donc sans délai, cet utile établissement en activité et ne négligez pas de vous conformer exactement, pour l'instruction, à la loi du 11 floréal an X et à l'arrêté des Consuls du 4 messidor suivant.

« Rédigez, de concert avec les professeurs, un projet de règlement pour l'organisation du Collège et d'un Pensionnat qui pourrait y être annexé ainsi que pour le mode d'instruction et vous nous transmettrez ce projet pour être approuvé.

« Je vous invite à me rendre compte des progrès de cet Etablissement ».

Cette lettre peut être considérée comme la charte de fondation du Collège moderne.

En même temps que l'enseignement littéraire reprend sa place,

l'internat, supprimé dans les Ecoles Centrales, devient la base des nouveaux Etablissements : le Premier Consul y voit un excellent moyen de discipliner les esprits et de les façonne à l'obéissance.

L'ancien Collège fut donc érigé en *Ecole Secondaire* avec cinq professeurs : Carville, Bonneville, Tuboise, Thermidor, dont deux étaient d'anciens régents de Saint-André. Le sieur Carville était placé à la tête du nouvel établissement. Nous trouvons aussi à la même époque les noms des deux autres professeurs, Jesquy et Capello qui, dans une lettre du 22 vendémiaire an XII au Conseil municipal, exposent que, pour remplir les buts du gouvernement dans l'instruction, il faut se servir de nouveaux auteurs... de nouvelles cartes géographiques, sans lesquelles on ne peut fixer les idées des élèves... »

En 1808, le décret impérial du 17 mars rendit aux Ecoles secondaires communales leur ancien nom de *Collèges*.

Deux ans plus tard, à la demande du Recteur de l'Académie de Douai, le Bureau d'administration de l'établissement fut réorganisé. Depuis la création de l'Université (loi du 10 mai 1806), plusieurs bureaux d'administration des Collèges du ressort de l'Académie avaient cessé leurs fonctions, « soit par suite des ordres et décisions de l'autorité publique, soit de leur propre mouvement ». L'administration de ces établissements n'avait donc aucune espèce de surveillance directe. « Cet état de chose pourrait avoir des conséquences funestes tant sous le rapport de l'enseignement que sous celui du régime intérieur et de la police, dans le cas où un Directeur de Collège viendrait à oublier ses devoirs, à les négliger ou même à outrepasser ses attributions ».

En vertu du décret du 9 avril 1809, le Recteur demanda donc à la municipalité de lui indiquer quatre personnes « propres tant par leur instruction que par leurs mœurs » à en faire partie.

Au cours de cette période, aucun changement notable ne paraît avoir été apporté aux bâtiments du Collège. En 1809, on construisit à neuf le mur mitoyen entre le jardin du Collège alors situé entre le bâtiment actuel de l'administration et le rempart et celui du sieur Piétri, brasseur, (alors vraisemblablement au pied de l'ancien rempart).

Le petit clocher qui surmonte, encore aujourd'hui, l'ancien bâtiment des Jésuites, fut aussi reconstruit vers 1809 et pourvu d'une cloche de 15 kgs. ; en même temps, différents travaux étaient effectués à la toiture.

En rajeunissant l'enseignement des anciens Collèges du XVIII<sup>e</sup> siècle, en faisant la part plus large à l'enseignement scientifique, les Ecoles secondaires tout en maintenant l'enseignement du latin devaient conduire à la conception d'un enseignement « moderne », nécessaire aux jeunes gens qui ne se contentaient pas des études primaires, mais n'avaient ni le temps ni les moyens que réclame l'étude complète des humanités. Le germe de l'enseignement français de Durruy se trouve déjà dans les *Ecole secondaires* du Consulat.

Ch. CROIX.

*Principal du Collège de Commercy.*

## Inauguration de la Plaque Commémorative

Le 12 Juillet 1931, une cérémonie intime, présidée par M. le général Crinon, eut lieu dans la cour d'honneur du Collège, pour l'inauguration de la plaque sur laquelle sont gravés les noms des Anciens Elèves du Collège morts pour la France.

Assistaient à cette cérémonie : des parents de ceux dont on célébrait la mémoire, le Comité et plusieurs membres de l'Association ; le Maire, ses adjoints et plusieurs conseillers municipaux ; des fonctionnaires de la Ville, des directeurs et directrices d'écoles, les représentants de plusieurs groupements locaux : anciens combattants, mutilés, veuves de guerre ; les professeurs et élèves du Collège et des écoles annexes.

Des discours furent prononcés par MM. Soumier, ancien élève et ancien combattant, fils du regretté professeur de mathématiques ; Debove, Président de l'Association et Martin, Principal du Collège. Faute de place, nous ne pouvons malheureusement reproduire ces trois discours dans le Bulletin : disons seulement qu'en évoquant devant les anciens et les jeunes le souvenir et les vertus de camarades aimés que la guerre a fauchés, ils produisirent la plus profonde impression. Aussi, quand après avoir fait l'appel des noms gravés sur la plaque qui a été apposée sur le mur du bâtiment d'administration, M. Preux, maire du Cateau, demanda une minute de recueillement, l'émotion de tous les assistants fut intense tous communiant dans une même pensée de regret et de gratitude. La musique municipale du Cateau mit fin à cette émouvante cérémonie par l'exécution de « *La Marseillaise* ».



## LE LIVRE D'OR DU COLLÈGE

ALCIDE BASQUIN

LÉON BASTIEN

ALBERT BOULOGNE

ANDRÉ COUSIN

LUCIEN CATELAIN

HENRI DEHON

LEON DELATTRE

FERNAND DESMARETS

EMILE DESAILLY

ERNEST DOSIERE

MARCEL DUPONT

FERNAND DRUBAY

BERNARD HAQUET

MAURICE LEBLOND

EMILE LEDUC

VITAL LHOMME

VICTOR LEMAIRE

MAURICE MARONNIER

EUGÈNE MORCRETTE

GASTON MORET

LEON POTIER

GEORGES POTIER

MAURICE ROBERT

DÉSIRÉ ROUSSY

ROBERT SERVIN

ABEL VERIN

La plaque portant ces noms a été apposée le 12 juillet 1931 ; elle est assez grande pour que d'autres noms puissent y être ajoutés si cela est nécessaire.

Adresser les renseignements à M. Martin, Principal du Collège.

# Assemblée Générale du 20 Décembre 1931

---

---

L'Assemblée générale de l'Association s'est tenue au Collège le dimanche 20 décembre 1931, à dix heures et demie.

M. Dehouve Florent préside la réunion et au nom du Comité donne lecture du rapport moral :

- Félicitations aux membres actifs récemment décorés :  
H. Prieux, C. Drubay, Chevaliers de la Légion d'Honneur ;  
Villette, Officier de l'Instruction Publique ;  
Baledent et Jovenin, Officiers d'Académie.

Félicitations à M. Martin, principal : animé des meilleures intentions il contribue à la prospérité du Collège et de l'Association.

Rappel des faits saillants de l'année :

Cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative. — Publication du Bulletin. — Prospérité croissante du Collège : succès nombreux aux examens.

Appel à l'action : que les membres présents agissent auprès des camarades hésitants pour les décider à assister aux manifestations de notre Association et en assurer le succès.

Extraits des procès-verbaux des différentes séances tenues par le Comité.

Le rapport moral est adopté sans observations.

La parole est donnée à M. Bassez, trésorier, qui expose la situation financière de l'Association.

## DEPENSES

Bureau de Bienfaisance . . . . .	150 francs
Orphelinat de l'Ens. Supérieur . . . . .	120 francs
Conférences populaires . . . . .	400 francs
Impression du Bulletin . . . . .	1731 francs
Plaque commémorative . . . . .	1281 francs
Timbre antituberculeux . . . . .	100 francs

## RECETTES PRINCIPALES DE L'ANNÉE

Cotisations reçues . . . . .	1160 francs
Soirée du 18 janvier 1931 . . . . .	2410 francs
Don de Monsieur Martel . . . . .	500 francs
Don de Madame Soumier . . . . .	100 francs
annonces du Bulletin . . . . .	1375 francs
Soirée du 13 décembre 1931 . . . . .	875 francs
Il reste en caisse à ce jour . . . . .	1481 fr. 80
Livret de Caisse d'Epargne . . . . .	6421 fr. 12
Actif de la Société . . . . .	7902 fr. 92

Il est procédé au renouvellement partiel du bureau : MM.

Preux, Dhermy, Léon Debove, Camille Dubois, membres sortants sont rééligibles. Ils obtiennent 23 voix sur 24 votants et sont proclamés élus pour 3 ans.

— Une souscription — destinée à élever un monument funéraire sur la tombe de M. Durand, ancien professeur au Collège sera ouverte par le Comité dans le courant de l'année 1932. Tous ceux qui ont connu M. Durand seront invités à y participer.

— M. Debove, président, informe l'Association que le Comité se croyant l'interprète de tous a décidé, à l'issue de la réunion, d'offrir un vin d'honneur aux nouveaux promus. Il invite tous les membres présents à y participer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

*Le Président,*  
F. DEHOVE.

*Le Secrétaire.*  
A. JOVENIN.



## SOUVENIRS D'UN COLLÉGIEN

---

Je ne sais, chers camarades, comment vous allez me juger après la lecture de ces lignes écrites sans prétention, pour le plaisir que je ressens toujours à faire revivre toutes sortes de vieux, bons et fidèles souvenirs. Je sollicite donc toute votre bienveillante indulgence pour les solécismes que j'aurai pu laisser échapper à travers ces quelques pages ; ne me critiquez pas trop non plus, d'avoir autant parlé de ma modeste personne : je l'ai cru nécessaire pour égayer un peu le fond même de ce récit.

Que vous dirai-je de mieux, après les deux relations de collège si bien faites dans notre bulletin de l'an dernier, par nos amis MM. Martel, Membre de l'Académie de Médecine et le général Crinon, que tous nous connaissons et estimons beaucoup, non seulement pour leurs titres, mais aussi pour les services qu'ils ont rendus à nos compatriotes dans des circonstances difficiles.

Néanmoins j'ai voulu tel un miroir où beaucoup se reconnaîtront — évoquer, revivre toutes ces bonnes années scolaires d'une jeunesse semblable à celle de nombre de nous. Cette vie, où malgré les petits ennuis du moment, tout aurait dû nous sembler beau, clair, rayonnant... aujourd'hui nous y pensons encore pour la regretter.

Pour nous, les anciens, les vieux, combien il nous paraît maintenant doux et agréable ce bon vieux temps passé sur les bancs de notre petit collège où se trouvaient réunis non seulement des catétiens, mais aussi des enfants des cantons environnans et même de plus loin, tant sa renommée fut grande à certaines époques.

De bons et brillants élèves y sont passés et y ont fait leur chemin, principalement à une époque allant de 1880 à 1895 (1).

Il est de notoriété que beaucoup d'entre eux, après de fortes études dans les Facultés de Lille et de Paris, sont devenus de vrais personnages tant par leurs hautes fonctions : généraux, préfets, médecins, ingénieurs, professeurs, etc.... que par leur intelligence et leur travail.

Aussi est-ce avec un réel contentement que nous aimons tous à nous revoir et à rappeler notre vie de collégien. Ce temps-là, pourtant déjà bien lointain, beaucoup de nous doivent encore le regretter un peu et ils vont, disant comme le poète Villon : « mais où sont les neiges d'antan ».

---

(1) Faut-il rappeler que le pamphlétaire Camille Desmoulins, un des hommes qui ont pris une part active à la Révolution française, né à Guise (Aisne), le 2 Mars 1760, a été élève à notre vieux collège, alors que ce dernier était tenu par des religieux, ainsi que le mentionne l'ouvrage de M. Godart. Dans ce collège, Camille Desmoulins ne serait resté que peu de temps, pour aller ensuite à Paris, au lycée Louis-le-Grand, voisin de Robespierre, où là encore, il aura été « un bon élève » disent ses biographes.

M. Durand, ancien professeur et bibliothécaire au Cateau, aurait laissé, m'a-t-on dit, dans ses papiers, une étude sur le collège du Cateau.

Espiègle, je ne me citerai pas comme un modèle d'élève studieux, hélas ! non, moi qui usais surtout mes fonds de culotte à regarder les mouches voler dans la salle d'études, l'esprit rêveur, vagabond, pareil à l'insecte qui vole de fleur en fleur sans rien butiner...

Heureusement que pour certains d'entre nous, dotés d'une nature débrouillarde, le principe de vie : « les besoins créent l'organe », est là pour nous aider, pour nous guider et qu'il nous sert de stimulant pour la bonne réussite de nos actes, dans le domaine des choses possibles bien entendu, et cela durant notre vie active.

Personnellement je jugeai que ce principe n'excluait pas le vieux proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera » ; c'est ce qui m'incita fortement, une fois sorti des bancs de l'école, et à ma grande satisfaction, à reprendre l'étude d'arrache-pied, et à m'instruire conseil que je me permettrai de donner à ceux de mes jeunes camarades qui trouvent le travail scolaire insupportable. (1).

Durant les heures passées dans la classe d'études, sous l'œil peu vigilant du pauvre « pion », tout occupé qu'il était à étudier lui-même pour passer sa licence et faisant ainsi la sourde-oreille, je m'amusais comme beaucoup, à bavarder et à rire avec mes voisins, sous mon pupitre, à échanger des timbres-poste, à lancer des boulettes de papier et à pratiquer mille autres facéties.

Qui ne se souvient du cahier de retenues déposé chez le principal, sur le rebord intérieur de la fenêtre, ou dans une niche, dans le grand couloir allant au cabinet directorial. Combien il m'arriva de chercher, par ruse, à consulter ce méchant registre de punitions, pour voir si celle que j'avais récoltée dans le courant de la journée était bien portée. Ah ! ce soir-là, je pouvais préparer mes joues pour la rentrée chez moi : une magistrale paire de claques et un morceau de pain sec m'attendaient, bien que je ne fusse pas un « abonné » de la retenue.

Certains vendredis, le matin, dans les premiers jours de juin, quelques-uns de nous apportaient dans leur serviette, enfermés dans une boîte, des harnetons que nous lancions à travers la salle, et bestioles d'aller en bourdonnant se jeter contre les carreaux des fenêtres. De même de grosses mouches que j'attrapais avec la main. Vous devinez si l'on riait de tout cela ; on sait « mouchardait » les uns les autres et on se promettait une bonne volée à la sortie.

Et ces belles et bonnes promenades dans les champs avec M. Dubois, notre éminent professeur de sciences. Nous allions dès les beaux jours, herboriser un peu partout, le long des routes et près des sources, dans les prairies tout émaillées de fleurs, du côté de la fontaine, des Nonettes, derrière la sucrerie Halette, le long de la Selle, cette chère petite rivière qui trace ses méandres dans de verdoyants vallons, sous l'ombrage de vieux saules aux têtes chevelues, aux troncs minés, pourris, que dominent par-ci par-là d'immenses peupliers aux feuilles argentées et dont la cime pyramidale plante, monte vers les cieux. Là sur les roseaux mouvants pla-

---

(1) Un écrivain n'a-t-il pas dit : « J'en suis venu à me demander si l'étude n'est pas le plus grand bonheur de la vie ; le plaisir qu'elle donne ne dépend de personne, personne ne peut vous l'enlever et bien plus que les autres distraction elle arrache à l'accablement des réalités affligeantes. »

naient, glissaient des libellules bleues et des papillons de toutes couleurs.

D'autres fois, c'était au lieu dit Richemont, près du moulin de notre ami Legrand, que nous faisions nos recherches ; nous y trouvions, en fouillant le sol, des coquillages et des oursins pétrifiés. M. Dubois en profitait pour nous faire un cours de géologie ; il nous expliquait, preuves à l'appui, que la mer était venue jusque-là.

M. Frauck, professeur de littérature et principal, avait une manie : il se grattait au sang un des doigts d'une main tout en allant et venant sous le préau avec l'honorable M. Bricout, le professeur de langues mortes. Pour la discipline de son collège M. Franck la maintenait ferme, stricte ; il avait dit-on « une main de fer dans un gant de velours ».

J'appréhendais ses notes trimestrielles mises sous enveloppe ca chetée. J'avais la frousse en rentrant chez moi, et les lamentations de ma mère me donnaient froid dans le dos. Ça glissait en fin de compte.

De M. Lhomme, le professeur des classes moyennes, dont les jambes étaient d'éléphant et dont la jaquette avait les bras recouverts de manches en lustrine noire, j'avais la confiance : il me chargeait de la tenue du cahier des bons et des mauvais points, des exemptions et des punitions à faire. Vous vous en souvenez, de ces 100 lignes que l'on écrivait avec un porte plume à trois plumes. Ce que l'on était déjà rusé !

Il était pour nous un exemple du rigorisme et de l'économie à l'extrême. Le matin, à l'arrivée dans sa classe, gare si l'un de nous venait à manquer de tenue pendant la prière (on disait encore la prière à l'époque et un crucifix était cloué au-dessus de la porte à l'intérieur de sa classe) ; il se mettait alors à nous moraliser une ou deux heures durant, citant force sentences et vieux proverbes. Les admirables fables du bon La Fontaine venaient toujours à propos, leur moralité lui servait de modèle pour le développement de sa bonne et saine philosophie.

Le professeur de dessin, M. Pons, le successeur de M. Orange (tous deux artistes peintres, avec son bout de nez rouge de vigneron qui aime le bon vin, s'appuyait sur une canne souple, toute tortillée, et fumeur enragé, il avait les ongles des doigts couleur havane. Il aimait à nous appeler « petite imbécile » dans son langage d'homme du midi.

M. Dubois, notre professeur de sciences qui préparait son agrégation de mon temps n'avait jamais le sourire. Je le comparais à un grand magicien, vaquant, n'allant au milieu de ses cornues, de ses bocaux et de ses appareils de physique. Il était fort intéressant dans ses expériences chimiques faites avec l'ami Bailleul, son aide, mais il ne l'était pas du tout quand il cherchait à nous démontrer certains problèmes de physique sur la force — je crois me rappeler vraiment par trop ardu pour plusieurs d'entre nous. Des mauvaises langues disaient qu'il ne les comprenait pas lui-même...

Je ne parlerai pas de nos autres pédagogues ; ils n'ont rien

laissé de fâcheux, ni d'extraordinaire pour moi, dans le sillage de leur noble mission. J'adresse pourtant un mot aimable à M. Lozé, professeur des petits, notre ancien président de l'Association, qui lui m'a décerné une fois — quel événement ! — le prix d'honneur.

Toute notre reconnaissance va vers eux tous, pour tout leur dévouement et surtout pour tout le mal qu'ils eurent parfois, surtout lors des examens de fin d'année.

Quant aux « pions », entre autres le petit père Provost, légèrement sourd, celui-ci eut fort à faire avec les grands de la salle d'études peu respectueux de sa personne et de la fonction ingrate qu'il accomplissait vis-à-vis d'élèves aussi turbulents.

Et Carlier, le professeur de gymnastique, combien de nous cherchaient à se soustraire à ses exercices physiques d'assouplissement. Les poltrous avaient peur de se rompre les os aux anneaux et au trapèze. Personnellement, je coupais souvent à son cours, pour aller prendre ma leçon de piano chez l'original M. Ferret. Ce dernier était le professeur particulier de quelques-uns de nous ; il avait la manie, tout en causant et en fumant sa pipe, chez lui, de se passer les mains dans la barbe et dans les cheveux qu'il avait abondants. Je l'aimais bien non seulement pour son érudition d'artiste, de grand musicien, du plus pur classique, et aussi pour son jeu admirable aux orgues de notre vieille et belle église Saint-Martin (qui date du XVII<sup>e</sup> siècle, la seule au Catau qui soit restée debout après la Révolution de 1789) mais aussi parce qu'il dirigeait avec maestria l'Harmonie municipale que tous nos parents aimaient aller entendre sur la place Verte et au Jardin public.

Fin Juillet, nous avions la fameuse distribution de prix. Ce jour-là, maîtres et élèves se réunissaient au Collège. De là, en cortège imposant, tout de gravité — les professeurs vêtus de leur longue toge noire recouverte d'hermine et d'un rabat — l'harmonie municipale jouant ses pas redoublés les plus entraînantes, nous nous rendions en ordre et tous joyeux, les petits en tête, à la grande salle du Refuge des Vieillards près de la maison natale du Maréchal Mortier, duc de Trévise (tué aux côtés du Roi Louis-Philippe lors de l'explosion de la machine infernale de Fieschi, à Paris, en 1835).

Cette fête était présidée par le très sympathique maire de l'époque, M. Constant Lozé (le père de l'ancien ambassadeur à Vienne et préfet de police à Paris), entouré de conseillers municipaux et face à une nombreuse assistance endimanchée.

Après le discours d'usage fait par un de nos professeurs, la rentrée des prix commençait, — toute une grande table en était garnie. — La musique, presque sans arrêt, jetait dans la salle décorée pour la circonstance, ses flots d'harmonie. La Marseillaise clôturait cette solennité toute familiale, elle claironnait le chant de la liberté : « Vivent les vacances !, à bas les pénitences ! » à cette ouverture des deux grands mois de vacances si impatiemment attendus par ceux qui avaient donné une grosse somme de travail durant l'année et surtout par ceux qui aimaient tant à flâner et à jouer.

Je ne peux terminer ce récit sans parler un peu de la fameuse

foire de la St-Mathieu qui terminait si joyeusement les vacances et préludait à la rentrée des classes.

Qui ne se rappelle l'arrivée à travers les rues principales de la ville, des ménageries et des voitures de saltimbanques, derrière lesquelles les gamins criaient en patois : V'la les jux !... Un rien les amusait.

La veille de ces trois jours de grande ducasse, chaque famille faisait porter au four du boulanger, pour leur cuisson, de nombreuses et immenses tartes au « lait bouli », aux fruits, et à la « ramplunture ». Que c'était bon, succulent tout cela et que de beuveries dans les intérieurs où se réunissaient parents et amis, réunions empreintes de franche gaieté et où les chansons de Bé-ranger alternaient avec celles de Nadaud et de Desrousseaux.

Nous avions parfois, sur la Grand'Place, l'intéressante attraction du lancement d'un ballon sphérique, monté par deux aéronautes. Là, notre patience était mise à l'épreuve : on piétinait sur place des heures entières, tant était long son gonflement au gaz d'éclairage.

Le dernier soir de la fête, nous assistions en foule, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, avant le bal public, à un grand feu d'artifice. Que d'exclamations : une bleusse ! une rouche ! criaient les villageois accourus en foule des alentours, à la vue des fusées de différentes couleurs. Le bouquet, la dernière et la plus éclatante pièce d'artifice, lançait vers le ciel, dans le tonnerre de son éclattement, toute une gerbe de rayons d'or et d'étoiles...

Avant de clore ces pages peut-être fastidieuses, je tiens à saluer la mémoire de tous nos chers amis disparus, morts depuis long-temps déjà et principalement pendant et après la guerre de 1914.

GASTON JOURDAIN.



## PAYSAGE

---

C'est le printemps : le vent passe nonchalamment  
Courbant l'herbe des prés, pareille à de la soie  
Qui frissonne. Un essaim d'insectes est en joie.  
L'oiseau dans le bosquet gazouille éperdûment.

Le soc d'une charrue a des reflets d'argent.  
Au loin roule un long train dont le plumet s'éploie  
Tel un serpent python qui rampe et se déploie.  
Tout ici bas n'est plus qu'hymnes et joyeux chants :

L'alouette s'élève et plane dans les cieux.  
L'aubépine est en fleurs. Là, des arbres neigeux  
Offrent leurs fronts chenus aux baisers de la terre.

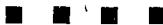
Tout renait sur la terre... Et mon cœur est ravi.  
Je le sens pénétré de l'amour infini  
Dont se grise un dieu Pan au pays de Cythère.

GASTON JOURDAIN (1898).

---

*Les lecteurs du Bulletin seront heureux de retrouver cette année des vers de M. Pierre LEGRAND, ancien principal du Collège — qu'il trouve ici l'expression de notre vive reconnaissance pour la précieuse collaboration qu'il nous apporte. Nous en profitons pour faire connaître à ses nombreux amis du Cateau les deux événements heureux dont il a été favorisé en 1932 : sa promotion au grade d'Officier de l'Instruction publique et la naissance d'un fils.*

*Nous lui adressons, ainsi qu'à Madame LEGRAND, nos plus chaleureuses félicitations.*



## CRÉPUSCULAIRE

---

---

Là-bas où l'horizon se voûte  
pour mieux porter le poids du ciel,  
se meut un être minuscule. . .

De quel espoir ou de quel doute  
reçoit-il l'ordre essentiel,  
ce chemineau des crépuscules ?

Vers quel deuil ou vers quelle joie  
traîne-t-il son corps, alourdi  
par la besace de ses rêves ?

Seuls, dans le lointain qui rougeoie,  
lorsque les chants sont assourdis,  
dans la poussière qu'ils soulèvent

ses pas creusent un sillon pâle  
où les derniers reflets du jour  
sèment des fleurs sanguinolentes... .

Vers quelle extase ou vers quel râle,  
vers quelle haine ou quel amour  
prolonge-t-il sa marche lente ?... .

Sage et fou tel un vrai poète,  
ivre des songes qu'il a bus  
à la source même des choses,

il va, sans détourner la tête,  
comme s'il était sûr du but,  
et du chemin, et de la cause...

Savoir si ce n'est pas mon double,  
l'ange, souvent, que j'entrevois,  
dans les minutes inspirées

où, parmi le silence trouble,  
sous la musique de ma voix  
pleurent des peines ignorées ?

Savoir si ce n'est pas moi-même  
dépouillé de mon masque humain,  
délivré de ma servitude,

le rêveur inconnu qui sème  
pour les affamés de demain  
le blé fécond des solitudes ?...



## NOCTURNE HIVERNAL

---

---

Silence grave et solennel  
des nuits de neige virginales  
dans le désert des villes mortes.

Froide est la terre, et froid le ciel,  
et les déesses hivernales,  
sans bruit, glissent de porte en porte...

Savoir qui leur fera l'aumône  
d'une pensée, ou d'un regard  
où tremble un peu de pitié chaude ?

Personne !... Sous la lueur jaune  
de la lampe, l'homme blasé  
Sourit aux vieilles qui ravaudent.

Derrière les rideaux tirés,  
endurcis de béatitude,  
les gens ont oublié l'hiver.

En vain des voix ont soupiré  
et d'autres ont gémi, plus rudes :  
l'asile ne s'est pas ouvert.

Clos sont les coeurs comme les portes,  
plus froids que la terre et le ciel  
les humains aux serveurs banales,

et toutes les âmes sont mortes  
au charme triste et solennel  
des nuits de neige virginales !

Las ! rôderont jusqu'au matin  
parmi les rues et les venelles  
les pauvresses au pas tremblant :  
demeurer seuls est le destin  
des purs fantômes dont les ailes  
tracent dans l'ombre un cercle blanc !...

Savoir quelle force magique  
les pousse à revenir hanter  
le monde ingrat qui les méprise ?

pourquoi ces vierges illogiques  
veulent revivre les beautés  
du temps qu'elles furent comprises ?

Dans le grand calme solennel,  
ces revenantes virginales  
seraient-ce donc nos amours mortes  
qui, lasses des froideurs du ciel,  
par les longues nuits hivernales  
vont mendiant de porte en porte,  
simple, le mot essentiel,  
l'aveu des vanités finales,  
le seul pardon qui récontorte ?...

Extrait de: *Des Miettes au fond de la Huche*,  
en préparation .



## COMMUNION

---

---

Je m'appelle Million, car j'aime et je  
souffre pour des millions d'hommes.  
Adam Mickiewicz, *Les Aieux*).

Je suis celui que vous cherchez,  
les gens, les pauvres gens en peine  
de se reconnaître en quelqu'un.

Pâles vertus, vices cachés,  
vieille clef grinçant dans le pêne.  
mon âme est celle de chacun.

Mon âme, ô gens, et puis la vôtre  
sont filles des mêmes raisons  
et mères des mêmes folies.

Mêmes la vase où je me vautre  
et celle où vos blanches toisons  
à tout jamais se sont salies.

Mêmes nos espoirs et nos songes,  
saignants des mêmes souvenirs,  
nés dans la même incertitude !

Les gens, les pauvres gens que ronge  
le chancre noir des avenirs,  
vous remplissez ma solitude.

Vous êtes tous d'autres moi-même,  
d'autres humains, d'autres vaincus  
d'avoir voulu quand même vivre,

les gens, les pauvres gens que j'aime  
de l'amour triste et convaincu  
qui brise l'âme, et la délivre !

(Extrait de : *Paroles après le Crime.*  
en préparation).



## LE RÊVE DU POÈTE

---

...Or, voici qu'au poète las sont apparues des ombres grelottant comme des âmes nues ; et ces ombres chantaient avec des voix émues des strophes où le rêve unissait sans effort les larmes des vivants aux sourires des morts ...

Et le poète eut peur de ces voix anonymes, si semblables aux voix troublantes des mamans qui bercent nos chagrins avec des mots charmants, et calment leurs propres tourments avec des mensonges sublimes ...

Il hésitait à croire, et tremblait de douter. Son cœur fut joie et deuil, certitude et mystère ; car sa mâle raison lui disait de se taire, mais sa ferveur d'amour lui disait de chanter !

Comme l'espoir naissant d'une vierge craintive va demander aux pleurs des oiseaux dans les bois, aux murmures des flots qui caressent la rive le secret d'exprimer sa souffrance naïve, ainsi les tendres voix se firent plus plaintives et semblaient implorer le secours d'autres voix...

Le poète comprit. Il rougit de se taire. Et dans le cœur du solitaire, du solitaire triste et doux, l'espoir immense de la terre clama ses hymnes les plus fous !

Les ombres, peu à peu, revêtirent des formes. Leurs membres enlacés devinrent de grands mâts, et des cordages lourds et des voiles énormes, frissonnantes au vent comme des oiseaux las...

Et sur l'océan gris des brumes, ses yeux virent se préciser le corps d'un superbe navire, et sur le pavillon dont l'aube se drapait flamber en lettres d'or le mot magique : PAIX !



Le poète n'a plus froid dans sa solitude,  
car, pour lui, l'avenir a chanté son prélude.  
Il rêve...

Ce navire ira par l'univers,  
faisant vibrer comme un cantique  
sur sa bannière prophétique  
la promenade d'amour, plus belle qu'un beau vers !  
Alors, se produira l'ineffable miracle.

Alors, s'accomplira le vieux, très vieux oracle,  
qui nous prédit l'aurore où les tristes mortels,  
dignes enfin d'élever à Dieu des autels,  
signeront devant lui le pacte pacifique.  
Et, témoins éblouis du geste magnifique,  
nous verrons, inclinant ses rayons devant nous,  
le soleil prosterner sa gloire à nos genoux,  
et les nues entendront, loin du globe où nous sommes,  
les astres entonnant les louanges des hommes !

Et ce sera l'orgueil des apôtres d'amour  
d'avoir, de tant de nuit, fait surgir un tel jour !...

(Extrait de : *Paroles après le Crime*,  
en préparation).



## SOUVENIRS DE COLLÈGE

---

---

Il y a une dizaine d'années, quand mes camarades et moi assissons à la distribution des prix, nous étions toujours très vivement impressionnés lorsque, après avoir traversé la salle des fêtes, suivi les professeurs, Monsieur le Principal donnait la parole à « Monsieur X, ancien élève du Collège du Cateau ! Avec envie nous le regardions et pensions : « Ah ! quand serons-nous anciens élèves ? »

Eh bien, ce jour-là est arrivé et chose curieuse, maintenant, quand je revois mes camarades, c'est pour dire : « Ah ! quand nous étions au Collège, le souviens-tu... quel bon temps ».

Mais oui, c'était le bon temps.

J'avais quitté Le Cateau en 1917 ; à ce moment le Collège, par suite de sa transformation en hôpital militaire, avait transféré les élèves au Temple ; lorsque je revins en janvier 1919, les cours reprirent dans les bâtiments actuels.

Il n'était pas bien beau le Collège d'alors !

La façade qui donnait sur la rue était toute démolie, les bâtiments du Principal étaient aussi en fâcheux état. Quant aux bâtiments du fond de la cour, on les avait restaurés tant bien que mal.

Avec des carreaux en papier huilé, un toit en partie défoncé, le préau démolî et toute l'aile gauche rasée, il faisait bien triste mine notre Collège !

Le chauffage était assuré par de gros poêles placés au milieu des salles : en général, ils marchaient mal ; ou bien la salle était enfumée, ce qui n'était pas pour nous déplaire car c'était prétexte à tousser, récriminer, faire du bruit ; ou bien le poêle ne chauffait pas et à ce propos, je me souviendrais toujours d'un « pion » qui pour avoir plus chaud s'asseyait dessus pendant toute l'étude !

L'éclairage contribuait à nous égayer plus encore, car les pannes d'électricité ne se comptaient pas ; Monsieur le Principal nous faisait apporter une bougie pour deux. Naturellement le réflexe nous venait aussitôt à l'esprit : nous versions la bougie fondue dans les encriers et nous mettions toute notre adresse à la faire brûler le plus vite possible de façon à partir avant sept heures.

C'était M. Quinet qui était chargé de la 7me et de la 8me ; notre grande récompense, lorsqu'il était content de nous, était de nous faire lire une belle histoire.

Nous étions peu nombreux, une dizaine en 7me ; les « grands » n'étaient guère plus de 2 ou 3 par classe, quant aux internes, il n'en existait pour ainsi dire pas.

A ma rentrée en 6me, cependant, le Collège avait déjà fait un effort : les bâtiments avaient été réfectionnés tant bien que mal, l'éclairage marchait ; quant au chauffage, on essayait timidement

de remplacer les vieux poêles par le chauffage central, mais ce n'était pas encore parfait.

Malgré tout, pour témoigner de son nouvel essor, sous la direction de M. Herlemont, principal, et de M. Mathieu, surveillant général, le Collège organisa une soirée récréative avec chants, musique et pièce de théâtre. Cette fête eut lieu dans le réfectoire et attira une nombreuse assistance.

Lentement mais sûrement, le Collège progressait, sous la direction des principaux : MM. Béron, Herlemont, Schmidt, décédé peu de temps après son arrivée ; Legrand ; enfin, M. Martin qui ne nous a plus quittés depuis lors. Je fis mes débuts dans le secondaire, avec comme professeurs : MM. Dehove, Bricout, Berriot, Croix, puis M. Descourtis, M. Mathieu ; ainsi avec ces derniers maîtres, de la 6me à la 1re, nous avons eu la chance d'avoir des leçons particulières.

Il ne s'agissait pas de se dire : « Bah ! je ne serai peut-être pas interrogé », car étant peu nombreux, nous avions toutes chances d'aller « plancher » ; il est vrai que tout avantage ayant ses inconvénients il nous a peut-être manqué un peu de stimulation, mais il faut croire que cet inconvénient n'a pas prévalu puisque, dès que le Collège a été en mesure de présenter des élèves aux baccalauréats il a d'abord eu un reçu sur 2, puis 3 sur 4, pour arriver enfin au beau pourcentage de 11 sur 12 l'année où je passai ma philosophie.

Depuis, bien que le nombre des élèves ait augmenté progressivement et que la difficulté des examens ait tendance à augmenter aussi, la moyenne des reçus n'a pas diminué, nous pouvons donc continuer à être fiers de notre Collège et de nos professeurs.

Ce qui m'a laissé dans la mémoire un si bon souvenir de ces belles années, c'est la camaraderie qui n'a jamais cessé d'exister entre nous ; je puis dire que si nous étions parfois un peu turbulents, jamais M. le Principal n'eut à intervenir pour des faits importants ; nous étions une série de petits groupes d'amis, et lorsqu'on en voyait un, les autres n'étaient pas loin ; quelles belles parties de drapeaux et de barres nous avons faites ! Il y avait la grande équipe, l'équipe champion contre qui toutes les autres essayaient en vain de lutter ; il y avait également les gloires individuelles : tel camarade renommé pour sa rapidité et que l'on chargeait d'aller chercher le drapeau ; tel autre pour son adresse, ses ruses pour déjouer les poursuivants. Quelle gloire et quel honneur pour le camarade rapportant triomphalement le drapeau dans son camp !

Les petits groupes que nous avons formé au collège existent encore et je pense qu'ils dureront toujours car ce sont les amitiés d'enfance qui sont les plus sincères et les plus durables.

La dernière année que j'ai passée au Cateau, marque le début de l'Association des Anciens Elèves ; c'est cette année-là que le Collège a donné une de ses plus belles représentations avec la pièce de M. Legrand : « L'évasion » et « Les Fourberies de Scapin ». Les deux pièces, jouées par les professeurs et les élèves, eurent un gros succès qui a été suivi aujourd'hui de beaucoup d'autres.

Après cette année, j'ai quitté le Collège bien, à contre cœur ainsi que mes camarades ; les uns ont arrêté là leurs études, d'autres sont partis à Paris, d'autres à Lille ; avec émotion nous sommes allés à notre dernière distribution des prix : cette fois c'était la fin, notre jeunesse de collégien était enterrée.

Maintenant nous retournons chaque année à la distribution des prix pour y retrouver nos vieux souvenirs, les camarades plus jeunes que nous qui finissent à leur tour ; nous sommes heureux de nous retrouver un peu dans ce milieu qui n'a pas changé, heureux aussi de dire aux plus jeunes : « Nous sommes vos anciens ». Heureux surtout de voir que notre vieux Collège n'est pas près de disparaître, plus vivant et plus prospère que jamais.

F. LEJEUNE,  
*Externe des Hôpitaux de Paris.*

Le 17. 5. 32.

# EN SOUVENIR

---

---

Le temps rapide nous ramène à l'époque où disparut notre bon collègue André Jeanroy. Nous voulons ici rappeler à tous ce qu'il fut, puiser dans nos souvenirs et en extraire ce qui doit demeurer en nous dans la suite des années.

Et tout d'abord, sa silhouette familière que le rêve présente à nos yeux : si familière qu'aujourd'hui encore nous ne pourrions foulé le sol catéen sans nous imaginer qu'il va paraître à tel détour de rue, tel qu'il fut et tel qu'il est resté pour nous.

Une photo vivante ou deux, l'écriture souple et artiste, élégante, harmonieuse et racée, cela suffit pour attirer en foule les images, les souvenirs.

Sa haute taille était familière à tous, comme aussi le regard si doux et si lointain du poète et de l'humaniste.

Deux mondes se partageaient sa pensée et ses regards : un monde idéal où les idées jouaient dans la lumière et devaient se concrétiser en courbes géométriques parfaites, et se nuancer de toutes les fantaisies qui accompagnent le rêve de leurs festons, de leurs guirlandes et de leurs frises de feuillages, pour enfin se grouper, s'ordonner en rythmes clairs, en périodes classiques, harmonieuses et précises.

Puis, un autre monde, un monde réel fait de couleurs, de lumière, de lignes, de surfaces, de masse et de mouvements : le monde des fleurs, des arbres, des horizons lointains ou des perspectives proches, le monde des êtres et des choses qu'il aimait.

Nous pensons à cette « solitude », petite cabane perdue dans la propriété d'une famille amie, petite cabane mais asile favori des beaux jours à la fin de ses jours.

Nous nous souvenons avec tristesse et mélancolie des promenades pédestres ou cyclistes faites de compagnie, à plusieurs collègues, coupées de conversations hâties, d'échanges d'impressions, où nous tentions plutôt de nous définir les uns et les autres que nous amener à partager des points de vue souvent fort dissemblables.

Venus de milieux différents, nous sentions aussi combien puissant est chez nous le lien universitaire. Faisant tous les jours la même tâche, nous y puisions une sympathie commune pour tout ce qui y tient, et nous laissons se développer en nous le désir de nous entendre, nous comprendre et nous estimer.

Que de fois nous avons échangé d'idées fugitives, ébauché de projets, élaboré de plans ! Entre l'historien et les humanistes, ou les scientifiques se faisaient jour des désirs de collaboration pour le bien des élèves : Associer les enseignements divers, autant qu'il était possible par des ententes préalables entre collègues semblait à notre ami le complément indispensable de chaque enseignement : association semblable à celle des poutres qui soutiennent ensemble la charpente de l'édifice.

Nous voulons dire aussi quelque chose de l'homme privé : Il nous apparaît toujours dans le passé, devant sa table de travail ou son cabinet peuplé de livres, avec son bon sourire accueillant. Tous ceux qui l'ont connu ne me démentiront point : si je dis que c'était un maître de maison exquis, toujours aimable pour tous et faisant les honneurs de son logis avec une éternelle bonne grâce.

Et sa conversation variée était un des charmes de sa compagnie. Esprit orné, nourri d'élégance classique, il était cependant bien du Nord par un goût presque anglais de la raillerie grave : Il savait amener le rire sur les lèvres au moyen d'anecdotes qui n'étaient qu'à lui et ne pouvaient être dites que par lui. Il ne se montrait pas à tous venants sous ce jour, mais son réel humour était de qualité. Il le maintenait d'ailleurs dans une note si discrète, son ironie était si légère et si peu méchante que nous ne saurions voir là autre chose qu'une des nuances les plus délicates d'un esprit particulièrement nuancé.

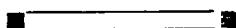
Il demeure familier en notre esprit, et pourtant il n'est plus : Nous l'avons laissé, l'an passé, dans le petit village de la vallée de l'Escaut où voisinent des prairies coupées de peupliers, des pyramides sombres de débris miniers et des champs limoneux où le travail de l'homme n'a même pas pour se reposer la verdure d'un arbre ou d'une haie ; paysage de labeur qu'il aimait pourtant d'un amour quasi-familial.

« *Après des champs infinis, au bout de radieuses perspectives de blés en nappes massives ou de chaumes en quincunces, d'autres champs infinis derrière lesquels l'horizon reculait toujours.* » (M. de Flandre, 15 Mars 1927)

La grande route était pour lui comme la frontière de deux mondes : le monde familier et l'étendue mystérieuse. Qu'il y repose en paix ! Ce qu'il eut de meilleur en lui vit ailleurs, dispersé dans les pensées recueillies de ses amis et des siens. Longtemps nous parlerons de lui comme s'il allait se mêler à notre conversation, nous le mêlerons à nos idées du moment comme s'il allait en modifier l'ordonnance, et ne le voyant pas venir, nous penserons qu'il est allé, loin, très loin, prendre possession de ces pays que enfant, il voyait au-delà de la grande route, comme un mirage de campagnes éthériques, à travers la suite éternelle des grands peupliers.

ABBEVILLE, 10 Juin 1932.

A. M.



*Nous devons à l'obligeance de M. GIRAUDET, professeur de première au Collège d'Abbeville, la pièce de vers suivante que nous avons tout lieu de croire inédite :*

## RÉVEIL

---

Ah ! reviens, éperdue aux limites de l'Être  
Ame, et passe le seuil en flammes du réveil :  
Effacée aux enfers, quel choc te fait renaître  
Perçant mille cloisons jusqu'à fleur-de-soleil ?

Un éclair te revêt d'une chair qui tressaille  
De surgir à l'émoi des muscles et du sang.  
Sais-tu qu'en ce premier regard soudain désfaille  
Et meurt, l'ange de feu de ton rêve puissant ?

O pauvre âme en un corps et qui pense revivre  
Parce que, suscité aux gloires du matin,  
Le jour darde vers toi ses trompettes de cuivre  
Dont le plus faible éclat te replonge au destin.

Tu ne vois un soleil que par l'œil qui frissonne ;  
Sans trouble de la chair, rien ne peut t'éblouir.  
Enchaînée aux parois d'un cerveau qui raisonne  
Dans l'erreur et la loi profonde de mourir !

Tout l'immense univers t'accable et te limite  
Si devant l'infini, tant de solidités  
Conjurent, dans l'espace où ta forme s'agitent  
Mille reliefs vêtus d'ombres et de clartés !

Reviens donc, triste esclave et voué à l'habitude  
Un culte qu'aujourd'hui rend moins pur que demain.  
A ta roue, Ixion ! Ah ! vaine rectitude  
Qui s'épuise à tourner l'illusoire chemin !

Va poursuivre toujours cette course âpre et haute  
Vers un but que jamais tu ne pourras saisir,  
Qui t'entraîne pourtant, ainsi que l'asymptote  
S'élance vers la courbe et ne s'y peut unir.

Fuis à jamais le rêve et la sainte démence ;  
Suis les chemins en pente où te courbe ta loi  
Et consume, au labeur d'un jour, la tâche immense  
D'être de l'univers la mesure et le roi.

Qu'importe si pour toi, dans les cités prochaines  
S'accordent les rumeurs des flammes et des eaux ?  
Si quelque son lointain d'enclumes et de chaînes  
Tombe pour toi du ciel vibrant d'air et d'oiseaux

Puisque le sort t'entraîne enfin comme en dérive  
Pour te pousser enfin vers les hâvres du soir  
Où te vient mollement balancer sur la rive  
Le doux sommeil berceur de chair vive et d'espoir...

été 1928)

JEANROY.



## SOIR PAÏEN

---

---

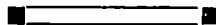
Le soir, autour du temple, épand ses urnes d'or.  
Et le marbre où pâlit l'adieu de l'heure brève  
Ouvre un arc plus divin sur l'ombre et sur le rêve,  
La majesté des fûts rythmiques vibre encor.

Que, par leur juste élan, nos vœux prennent l'essor !...  
Et comme à nos regards, la mer calme soulève  
Un flot dont le tumulte en musique s'achève,  
Accordons à ses chants le caprice du sort.

Si le temps nous emporte en sa course éternelle,  
O Faustus, oubliions son étreinte cruelle :  
Que ce jour qui fut beau soit notre plus beau jour !

Viens !... Le soir meurt avec une grâce infinie...  
Nos âmes et la mer unissent l'harmonie  
Qui calme sa puissance et règle leur amour.

JEANROY.



## L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

---

---

Monsieur le Principal ayant eu la bonne pensée de faire une place dans notre bulletin à la question si importante de l'Orientation professionnelle, et m'ayant demandé de l'y traiter, je le remercie de sortir du sommeil auquel hélas ils ont été condamnés, les beaux projets qui depuis la promulgation de la Loi ASTIER devaient être réalisés dans notre Cité travailleuse.

Les circonstances tragiques que l'industrie traverse, la nécessité impérieuse d'organiser le travail, de renoncer au laisser-aller, à l'improvisation, démontrent combien est coupable l'inertie qui renonce à préparer un meilleur avenir.

Faire que chacun soit utilisé selon ses aptitudes, obtenir que le travail soit joyeux et productif, voilà le vrai but de l'Orientation professionnelle.

Plus aujourd'hui qu'hier, il apparaît urgent de ne plus laisser notre jeunesse s'orienter au hasard des circonstances locales, des conditions de vie parfois mal éclairées, mais de l'entourer de sollicitude affectueuse, disposée à aider la jeune personnalité qui se cherche à trouver la voie du travail conforme à ses dispositions.

L'expérience n'a-t-elle pas montré que le succès est donné à ceux qui travaillent à la fois avec tout leur cœur et toute leur intelligence, selon leurs forces physiques ? Le jeune homme qui subit un travail auquel il ne s'intéresse pas peut-il être un bon producteur ? Peut-il avoir la vie épanouie de l'artisan qui collabore avec intérêt au travail commun.

Il semble donc nécessaire de créer dans chaque centre industriel un organisme qui, comprenant que le bonheur du travailleur de demain et par contrecoup de la collectivité, est dans la saine application de la Loi du travail, se rapproche avec désintéressement et intérêt du jeune enfant, et lui aide à l'accepter avec joie plutôt que de la subir avec aigreur.

L'orientation professionnelle ainsi comprise a comme premier résultat un rapprochement amical nécessaire entre l'employeur et l'employé, une compréhension des aspirations de chacun... premier échelon vers le rapprochement du capital et du travail.

Elle amène tout naturellement à la Loi d'apprentissage dans l'application de laquelle nous voyons à regret notre Cité à l'arrière-garde.

Tous les centres industriels importants ont à l'heure actuelle leurs cours d'apprentissage réalisés, soit par l'Enseignement technique « Loi ASTIER », soit par les syndicats ouvriers professionnels.

Relisons les motions des Congrès d'apprentissage, les communications de notre éminent Directeur de l'Enseignement technique, M. Labbé, les avertissements des Chambres de Commerce, des Syndicats ouvriers, suivons les travaux de l'Office du Commerce extérieur

de la France, étudions ce qui se fait à l'étranger et nous comprendrons la nécessité d'une action régionale.

Si nous laissons les primes d'apprentissage versées par nos industriels s'évader de notre région, si nous n'utilisons pas comme il convient les locaux de notre Collège, qui par décision Académique et municipale, peuvent et doivent abriter des cours professionnels rattachés à l'Enseignement primaire supérieur... nous assurerons par notre inertie une responsabilité qui fera de nous des coupables ayant méconnu leur devoir envers la jeunesse travailleuse.

Les questions matérielles ne peuvent être un obstacle, il n'est question que de bonne volonté. Les cours ménagers organisés cet hiver et qui se rattacheront également à l'Enseignement technique en sont la meilleure preuve, car ne l'oubliions pas, l'Orientation professionnelle et les cours d'apprentissage ont leur application également pour les jeunes filles, qu'elles doivent préparer à leurs devoirs ménagers, à leurs devoirs maternels, et à l'apprentissage d'un métier conforme à leurs aptitudes et aux besoins de l'Industrie locale.

Chers camarades, pour l'honneur de notre Association, et dans l'intérêt de tous, intéressons-nous à l'Orientation professionnelle, nécessaire au complet développement des jeunes, et à la sage utilisation des compétences.

Les industries du Cateau et de la région sont variées : métallurgie, textile, céramique, teintureries, bonneteries, réclame, aptitudes diverses, mais ont l'avantage de permettre une orientation professionnelle répondant plus sûrement au goût et aux dispositions de chacun.

Cette orientation professionnelle doit commencer dès l'école, c'est là en effet que se manifestent les premières incitations pouvant être utilisées dans cette orientation, qualités d'observation et de jugement, adresse de l'esprit, habileté de la main, rapidité et soins dans l'exécution d'un travail, ténacité dans l'effort, etc...

Ces indications pourraient être contrôlées si la scolarité prolongée jusqu'à 14 ans comportait une première ébauche d'enseignement professionnel pendant l'année ou les deux années qui suivraient l'obtention du C.E.P.

L'Orientation de l'enfant vers l'E.P.S., l'Ecole d'apprentissage ou de métiers, l'enseignement secondaire, pourrait alors être faite avec toute la sûreté désirable.

Nous savons que le concours dévoué des maîtres est acquis à cette organisation, qui ne fera que coordonner et unir leurs bonnes volontés.

N'avons-nous pas vu pendant de longues années notre Directeur dévoué, M. THOMAS, s'intéresser à ses élèves avec un dévouement auquel comme industriel et comme ami de l'Enseignement primaire, je tiens à rendre hommage, et les orienter le plus judicieusement possible... Combien lui doivent d'être entrés dans la voie dans laquelle ils réussirent !

Assuré de ce bel exemple, comment notre Association pourrait-elle agir ?

En demandant par exemple à M. le Sous-Préfet de former une

commission composée de maires, du Corps médical, de Membres de l'Enseignement, de patrons, d'employés, de délégués ouvriers, de parents soucieux de l'avenir de leurs enfants.

En formant des sous-commissions puisées dans les membres de cette commission :

1<sup>o</sup>) de maîtres, qui sous la présidence de leurs Inspecteurs, établiraient à la fin du 1<sup>er</sup> cycle d'Enseignement un état stipulant les dispositions et aptitudes spéciales de chacun de leurs élèves ;

2<sup>o</sup>) de Docteurs, examinant les conditions physiques des élèves, notées sur l'état élaboré par la 1<sup>re</sup> S.C.

3<sup>o</sup>) de Patrons, qui sous la présidence d'un des leurs se déclareraient susceptibles de recevoir des apprentis et employés.

Cette S. C. ferait connaître en un rapport détaillé la capacité des besoins de la région.

La Commission générale aurait connaissance de ces études, les rectifierait d'un commun accord, entrerait en rapport avec les familles qui naturellement garderaient en dernier ressort toutes décisions.

Elle pourrait constituer le Conseil d'administration de l'Etablissement agréé pour Siège de l'organisation.

Pour notre Canton, notre Collège semble tout indiqué, il suffirait d'y adjoindre une section d'apprentissage conforme au but de la Loi ASTIER et d'utiliser l'atelier existant en complétant son aménagement.

Si cet exposé bien incomplet pouvait recevoir votre agrément et votre appui effectif, je remercierais doublement M. MARTIN d'avoir réveillé un rêve poursuivi et caressé depuis bien des années avec nos Inspecteurs primaires, nos Maîtres de l'Enseignement primaire et notre Principal.

EMILE DEGREMONT.



*Nous avons le plaisir d'offrir aux lecteurs du Bulletin la primeur de deux belles pièces de vers d'un de nos camarades de l'Association, M. René-Marie HERMANT, bien connu des catésiens — et du grand public — M. HERMANT est un écrivain de classe ; ses romans, ses nouvelles et ses volumes de poésie l'ont rangé parmi les meilleurs auteurs actuels. Je suis persuadé qu'ils sont nombreux dans notre région ceux qui ont lu « LA FEMME AUX HOMMES » « BALLAST », et enfin « SALE COIN », qui vient de paraître. Ces œuvres sont des merveilles d'art : précision et force, sentiment et observation — tout y est — de plus, les situations, les types humains et les lieux sont ceux qu'ont si bien connus les habitants des régions dévastées et en particulier les catésiens.*



## CONFRÈRE

---

Qu'un moins de trente ans se calfeutre  
Dans un taxi  
Avec la poule de son rêve  
Et prie, le pleutre,  
Qu'il pleuve encore longtemps ainsi  
Gourliand sous l'averse en rit.

Qu'aux vitrines bleues et mauves  
De vapeurs de mercure  
Les diamants fulgurent  
Aussi les bottes fauves  
Et qu'à pleine figure  
Phonos et T.S.F. glapissent et ventriloquent  
Gourliand s'en moque.

Que la presse du soir  
Annonce peste et krach  
Et que nous allons voir ce que nous allons voir  
Puisque tout craque  
En ce vieux monde fou  
Des craques ! —  
Gourliand s'en fout.

Car sur son cœur, au plus secret de son raglan  
Gourliand rapporte un syllabaire mongghol  
Et d'avance sourit — roseau plat sur bristol —  
A déchiffrer les nœuds et les crocs insolents  
En leurs étroites banderoles  
Des ougres ras de Tchinghiz khan  
Et de ce manchot de Timour Leng



## UN AMANT BOIT...

*romance à la française*

En l'or clair du whiskey qui soûle  
J'ai revu tes deux longs yeux sombres.  
Tes yeux faisaient deux crasses d'ombre  
Dans le verre où mon chagrin roule  
Et sombre.

En l'or épais du punch qui flambe  
On a délayé ta peau nue  
Et ta saveur m'est revenue  
De monstrueuse et froide flambe  
Charnue.

En l'or chloreux du gin qui tue  
Tout mon cœur, épingle bleuie,  
Délave enfin son acre suie,  
Ma peine et ton odeur tétue  
Ataïe.

Mais c'est de la pourpre et des gemmes  
Des vins du temps  
De mes vingt ans  
Que toujours renait le poème  
De mes paradis éclatants  
Quand je bois aux amis que j'aime  
Tant.

RENÉ-MARIE HERMANT  
du *Petit Livre des Treize Chansons*  
« CHE SAN KIU TZEU SIAO CHOU »).

Œuvres publiées par M. R.-M. HERMANT

ROMANS : *Kuazié, En Détresse, Fakir, Le Géfaut.*

NOUVELLES : *La Femme aux Hommes, Ballast, Sale Coin.*

POÉSIES : *Voïnaïa, La Trainuille, Ballades et Pamphlets.*



## NÉCROLOGIE

Les professeurs et les élèves du collège du Cateau, éprouvés déjà quelques années auparavant en la personne de M. Mathieu, ont eu la douleur de perdre alors que l'année scolaire s'achevait, leur maître et ami M. André Jeanroy — décédé le 19 juin à son domicile, faubourg de Cambrai, à l'âge de 42 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 22 juin au milieu d'une très grande affluence.

Après le service religieux dans l'église du Cateau, en présence de la famille, des élèves du collège, de MM. Preux, maire ; Pecqueux et Bricout, adjoints, des discours furent prononcés par M. le Principal du Collège, au nom de l'administration académique, et M. Massonneau, professeur d'histoire, au nom des collègues, des amis du défunt. Ils se firent les interprètes de tous ceux — et ils étaient nombreux — qui avaient pour M. Jeanroy des sentiments de sympathie et d'admiration.

Ses collègues accompagnèrent ensuite le regretté professeur, jusqu'à sa dernière demeure, au cimetière du petit village de Neuville-sur-Escaut.

M. Jeanroy, membre de la Société des Ecrivains de province, a laissé des poèmes : *Fleurs Eparses*, *La Flûte de Marsyas* et des inéditions nombreux.

Il collaborait au Mercure de Flandre, où quelques amis pieux ont conservé son souvenir (article nécrologique de Paul SCHAEPELYNCK dans le mensuel d'avril 1932). Il avait donné au Mercure « la Poétique de Théo Varlet », résumé d'une conférence faite sous les auspices du Collège du Cateau.

M. Jeanroy laisse une veuve et 3 petits enfants : A eux toute notre sympathie émue.

A. M.



Au mois de juillet 1931, l'Association a perdu un de ses membres les plus aimés et les plus respectés, M. Albert Boulogne ; ce deuil nous a tous douloureusement touchés. Le Bulletin a pensé qu'il ne pourrait mieux exprimer les sentiments et les respects de tous qu'en reproduisant le discours que notre camarade M. H. Preux, maire du Cateau, a prononcé lors des funérailles de M. Boulogne :

« Mesdames, Messieurs,

» Il appartenait au Maire de la ville du Cateau, d'avoir le pénible et grand honneur de venir saluer à sa dernière demeure, l'ami que tous nous regrettons ; de parler au nom des différents groupements et sociétés locales où partout nous nous cotoyions amicalement.

L'affluence considérable qui nous entoure, parmi laquelle je remar-

que de hautes personnalités : M. Maurice Deligne, notre député, Ministre des Travaux Publics ; M. Paul Bersez, sénateur ; M. Maurice Verlomme, sous-préfet de l'arrondissement, ne marque-t-elle pas l'estime particulière dont jouissait notre ami Albert Boulogne ?

Albert Boulogne ! nom familier ! prononcé simplement et si souvent dans tous les milieux avec la marque de l'estime générale !

Avec lui, nous évoquons cette silhouette fine et alerte, cette franche cordialité, cette courtoisie, cet air distingué et primesautier, qu'il conserva jusque ces derniers temps, et que cōnurent plusieurs générations.

Négociant ! il fit honneur à la profession qu'il exerça jusqu'à ses derniers jours avec la plus grande lucidité.

Citoyen ! il aimait son pays ! Patriote éprouvé ! il fut de cette génération qui connut en son adolescence nos désastres de 1870. — sa vie entière fut marquée de cette empreinte.

Il fut pour nous, qui étions de la génération suivante, l'éducateur bénévole, tenace, qui imprima à la jeunesse de notre époque, la confiance ! si nécessaire alors au relèvement de la Patrie !

Avec quelques amis, en 1880, il fonda la Société de gymnastique *L'Alerte* et ensuite et immédiatement la Société de Tir et de Préparation Militaire du Cateau, dont il fut par la suite, le grand animateur et qu'il présida pendant plus de 20 ans.

Il y a quelques années il en abandonna la présidence effective, pour en devenir Président d'Honneur.

Il marqua son départ par un geste d'urbanité : il fit l'acquisition des terrains de tir et du stand qu'il aménagea, et dont il fit don à la ville du Cateau, au profit et à l'usage de la société de Tir qu'il avait présidé pendant tant d'années ; il assura par ce geste l'existence définitive de la Société.

Mon Cher Albert,

En évoquant mes souvenirs de jeunesse, je devais une place d'honneur à la société que vous aimez tant.

Votre nom a été donné au Stand de Tir et de Préparation Militaire, pour perpétuer le souvenir de votre dévouement et de votre générosité.

Albert Boulogne, par son affabilité, son sourire accueillant, sa grande urbanité, jouissait au Cateau, de l'estime générale ; aussi, à la suite d'une élection triomphale, il fut appelé en 1914, par la confiance de ses concitoyens à la première magistrature de notre ville ; il n'eut, malheureusement pas le temps de donner sa mesure : la guerre éclata quelques semaines après.

Mobilisé, comme capitaine, affecté à la place de Maubeuge, il y fut fait prisonnier à la suite de la reddition de la place et dut subir une dure captivité pendant toute la durée de la guerre.

Cette guerre, lui réserva une grande douleur : elle le frappa dans ses affections les plus chères, par la disparition de son fils Albert, mort au Champ d'Honneur et sur lequel il avait mis toutes ses espérances. Il supporta stoïquement cette dure épreuve !

Privé de ce soutien, il dut à l'armistice et malgré son âge et les fatigues de la guerre, procéder au relèvement complet de son établissement commercial, détruit par les bombardements.

Et par la suite, comme conséquence et suite de la guerre, d'autres fonctions lui furent dévolues.

Il fut *Président du Comité d'érection*, du monument élevé à la mémoire des enfants du Cateau, Morts pour la France ;

*Président de l'Office cantonal des Pupilles de la Nation* ;

*Président d'Honneur* de l'association locale d'aide aux veuves de guerre.

Il apporta dans ces différentes fonctions, son concours bienveillant et l'appui moral de son autorité.

Comme membre de l'Association des Démobilisés, il ne manqua jamais, et ce fut souvent l'occasion de marquer l'intérêt qu'il nous portait, par une manifestation délicate et personnelle d'amitié.

Délégué cantonal, Albert Boulogne, a rempli cette fonction délicate, avec la droiture, la conscience qui étaient en lui.

Tout récemment, l'Association des Officiers de Réserve de la région du Cateau fut fondée ; il en accepta la *Présidence d'Honneur* qui lui fut offerte spontanément par ce groupement.

De cette vie, bien remplie, dont je viens en partie d'évoquer le souvenir, la personnalité d'Albert Boulogne se dégage comme un modèle, un exemple de droiture, de dévouement, de sagesse et de modestie, tant au point de vue civil que militaire — dont nous conserverons amicalement le souvenir.

Il disparaît après avoir lutté, après s'être raidi plusieurs années et avec courage contre la maladie.

Pendant les plus durs moments, il conservait son calme et cette fine gaieté que nous lui connaissions, cette sérénité, dans une si dure épreuve, était marquée d'un double courage : physique et moral.

J'ai eu connaissance, mon cher Albert, d'une partie de vos dernières volontés.

Vous nous quittez avec un geste de bonté pour les malheureux : merci pour eux, votre souvenir leur sera sacré.

Au nom de la ville du Cateau, de son conseil municipal, au nom de toutes les sociétés locales, de tous nos concitoyens !,

Nous prions la famille, M. et Mme Buire et leurs enfants ; Mme Dreville et ses enfants, d'accepter l'expression de notre affectueuse sympathie en cette douloureuse circonstance !

Nous adressons à l'homme aimable et courtois, à l'homme de devoir que fut Albert Boulogne, notre suprême adieu ! »



## DÉCORATIONS

---

Tous ceux qui de près ou de loin sont rattachés au Collège et à l'Ass., ont appris avec plaisir la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, de notre camarade *Henri Preux*, maire du Cateau, membre de notre Comité. Cette distinction a été la juste récompense des longs services rendus par M. Preux à l'éducation physique, au tir et à la préparation militaire. En décembre dernier, le comité a représenté l'Association à une manifestation de sympathie et d'affection qui avait été organisée en l'honneur de notre nouveau légionnaire. Le 2 janvier, au cours d'un banquet réunissant ses nombreux amis, la croix lui fut remise par notre président d'honneur, M. le général Crinon.

M. Preux ne fut d'ailleurs pas le seul héros de cette fête : on y faisait également un autre nouveau légionnaire : notre camarade *Camille Drubay*, qui s'était vu attribuer la juste récompense de ses magnifiques faits de guerre.

Un peu avant le banquet, la croix lui avait été remise, au cours d'une cérémonie toute intime, par M. Albert Wallez, instituteur du Collège, président de l'Association des Anciens Combattants du Cateau.

Un ancien élève du Collège, le bien sympathique camarade *Eugène Lejeune* de Montay, s'est également vu attribuer la croix de Chevalier de la Légion d'honneur pour ses exceptionnels services de guerre : un vin d'honneur lui fut offert au début d'octobre par quelques camarades représentant l'Association.

D'autre part, M. Vilette, professeur de Sciences à l'E.P.S., a été promu officier de l'instruction publique avec M. Albert Wallez, instituteur au collège, nommé officier d'Académie. Nous applaudissons de tout cœur à cette juste récompense décernée à des maîtres dévoués et compétents. L'activité multiple et utile de M. Wallez s'étend à plusieurs domaines divers : Anciens Combattants, Officiers de réserve, œuvres post scolaires, jardins ouvriers, etc... M. Vilette est d'autre part le chef de l'Orphéon si apprécié de l'Amicale laïque.

Enfin, l'Association est heureuse de présenter ses vives félicitations au médecin du Collège, M. le Dr. Tainboise, membre du Bureau d'Administration de notre établissement : il a reçu la récompense méritée des services éminents que depuis plusieurs années il a rendus comme médecin de l'hôpital et du dispensaire antituberculeux.

L'Association et le Collège sont fiers de compter parmi leurs membres des camarades si distingués et leur adressent leurs plus cordiales félicitations.



## SUCCÈS D'ANCIENS ÉLÈVES

---

---

Nous sommes heureux de signaler les succès nombreux et honorables remportés à divers examens par des anciens élèves du Collège :

MM. HENRI BASSEZ père, reçu juge de paix.

HENRI BASSEZ fils, reçu rédacteur à la caisse des dépôts et consignations, et rédacteur au ministère des finances.

EDMOND BEAUVILLAIN, reçu au certificat de physique générale.

ALBERT COLLET, reçu au P.C.N.

EMILE DEHOVE, admissible à l'agrégation d'anglais.

FRANCOIS DUBOIS, reçu au C.A.P.

EDMOND DUCANCELLÉ, reçu ingénieur I.D.N., sous-lieutenant d'artillerie de réserve.

Mlle GERMAIN LEMAIRE, reçue au certificat d'Allemand avec le numéro 1, reçue au Diplôme d'études supérieures d'allemand.

JACQUES LEMAIRE, reçu au P.C.N. avec le n° 3 et mention B. FERNAND LEJEUNE, externe des hôpitaux de Paris, a brillamment terminé ses études de médecine.

ANDRÉ PERONNE, reçu au certificat d'études littéraires classiques.

MARCEL POISSON, reçu à l'école polytechnique.

EDGARD POLVENT, reçu au B.S. et élève officier de réserve.

HENRI PREUX, reçu licence en droit.

RENÉ ROBERT, reçu licence d'anglais.

MAURICE SCAILTEUX, reçu ingénieur de l'école Centrale et O.R. d'artillerie.

RAYMOND SOCHET, reçu Diplôme d'études supérieures de math.

VANDENBUSCHE, reçu vétérinaire.

Peut-être y a-t-il encore d'autres anciens qui ont eu des succès, mais faute de les connaître, nous ne pouvons les publier. Nous serions heureux d'en être avisé.

Le Bulletin se fait un plaisir de présenter ses chaleureuses félicitations à tous ces camarades qui font tant d'honneur à leur ancien collège.



# AU COLLÈGE

## SUCCÈS AUX EXAMENS

### BACCALAURÉAT

1<sup>re</sup> partie A' : Reçus :

Mlle LOUISE DELPY.

MM. ANDRÉ SAPIN.

1<sup>re</sup> partie B :

CHARLES BRICOUT, mention A.B.

LOUIS COLMONT.

ROBERT GABET.

Mlle CÉCILE FAURE.

MM. MAXIME LIEVENS.

GEORGES PERONNE.

2<sup>e</sup> partie Mathématiques :

JEAN DOVILLE.

RAYMOND PLUCHARD, mention A.B.

2<sup>e</sup> partie philosophie :

PAUL CARION.

ROGER CHARLATTE.

VSEVOLOD RIASANOFF.

Soit 13 reçus sur 13 présentés.

### BREVET SUPÉRIEUR

1<sup>re</sup> Année :

MM. GEORGES BOQUET.

MARCEL BOUBAY.

Mlles MAURICETTE GERVOISE.

REINE SOUFFLET.

2<sup>e</sup> Année :

Mlles SOLANGE BACOUT.

GENEVIEVF DELCOURT.

PAUL DRUESNE.

GONTRAN LETIENT.

MADELFINE HOUZE

ALPHONSE MARLIOT.

MADELFINE ROBERT.

3<sup>e</sup> Année :

Mlles YVONNE JOVENIAUX.

ANGÈLE MAILLOT.

MADELFINE VILAIN.

M. RAYMOND PLUCHARD.

Soit 15 reçus sur 18 présentés.

**CERTIFICAT D'ÉTUDES SECONDAIRES  
DU 1<sup>er</sup> DEGRÉ**

3<sup>e</sup> A : HENRI BOUVART.

3<sup>e</sup> A : MARCELLE GODECAUX.

3<sup>e</sup> B : PAUL LECAT.

**CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES**

DELFORGE ANDRÉ (B ; LECUYER JEAN (B ; LEGRAND  
ADALBERT AB ; BOITTAUX ALBERT, DAUSSIN RENÉ, DERE-  
NONCOURT JEAN, DUCHESNE PAUL, DUCARNE JEAN, FAURE  
LOUISE, OBLED MARCEL, SOUFFLET ANDRÉ.

Soit 11 reçus sur 12 présentés.

**EXAMENS DES BOURSES**

3<sup>e</sup> A : MARCELLE GODECAUX.

4<sup>e</sup> A : CLAUDE JEANROY.

6<sup>e</sup> A : MARCEL OBLED.

Le Bulletin est heureux de féliciter chaleureusement tous ces élèves pour leurs succès qui sont bien dans la tradition du Collège.

□ □ □ □

**MARIAGES**

M. Etienne Degrémont et Mlle Germaine Basquin.

M. Michel Degrémont et Mlle Marie Lise Ott.

M. Emile Banse et Mlle Gauchet.

M. Fernand Lejeune et Mlle Gilberte Mutin.

M. Paul Poulin et Mlle Yvonne Joveniaux.

Nous leur adressons nos chaleureuses félicitations et nos vœux de bonheur.

**NAISSANCE**

Nous avons appris avec plaisir la naissance d'une petite fille, chez notre camarade Etienne Degrémont. Nos sincères félicitations aux heureux parents.

**AVIS**

La rédaction du Bulletin serait reconnaissante aux camarades de bien vouloir lui communiquer toutes nouvelles pouvant intéresser la grande famille des anciens élèves : naissances, fiançailles, mariages, deuils, distinctions, succès, etc...



## MOUVEMENT DU PERSONNEL DU COLLÈGE

---

---

M. Gandor, professeur de physique, a été nommé au Collège d'Auxerre ; c'est un bon professeur et un excellent camarade qui nous quitte ; nous le félicitons pour ce changement qui répond à ses vœux mais nous regrettons vivement son départ ; M. Gandor laisse dans notre ville le souvenir d'un maître hautement conscientieux, compétent et affable.

Il est remplacé par M. Debove qui vient du Collège de Bar-sur-Aube. M. Debove est du pays (de Poix du-Nord). Nul doute qu'il ne reste longtemps parmi nous. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Le professeur d'anglais, M. Cucual, malade, n'a pu reprendre son service à la rentrée. Nous lui adressons nos vœux de complet rétablissement. Il a été remplacé par M. Wandlerpepen, qui a déjà exercé au Collège pendant une année et qui avait laissé parmi nous le meilleur souvenir. A lui aussi, nos souhaits de bienvenue ainsi qu'à M. Brocard qui remplace M. Carpentier, maître d'internat, parti au régiment.



## ERRATA

---

Dans le discours de M. Martel pages 35 à 40 du bulletin de 1931 quelques erreurs ont été commises, que nous nous faisons un devoir de rectifier en priant notre président d'honneur d'agréer nos excuses.

- Page 36 14<sup>e</sup> alinéa lire égotisme et non égoïsme.  
» 37 2<sup>e</sup> » mettre un point avant Noisette.  
» 37 15<sup>e</sup> » lire d'allemand et non l'allemand.  
» 38 10<sup>e</sup> » lire for et non fort intérieur.  
» 39 9<sup>e</sup> » lire réussissait et non réunissait.  
» 39 12<sup>e</sup> » lire lit et non dit.  
» 39 16<sup>e</sup> » lire de travaux et non des travaux.  
» 39 16<sup>e</sup> » lire je fusse et non je fus.  
» 39 17<sup>e</sup> » mettre un tiret avant « comme dit le proverbe... et un tiret après amours ».   
» 39 18<sup>e</sup> lire Lacaze Duthiers et non Lacaze, Duthiers, lire Joanes et non Joau.  
» 40 1<sup>e</sup> ligne lire Munier Chalmas et non Monier, Chalmas ; lire Haug et non Haug.



## Membres de l'Association des Anciens Élèves du Collège du Cateau

### BUREAU DE L'ASSOCIATION

*Président* : MM. FLORENT DEHOVE.

*Vice-Président* : PAUL DHERMY.

*Secrétaire* : JOVENIN.

*Trésorier* : HENRI BASSEZ.

Les chiffres indiquent les numéros d'ordre d'inscription.

La lettre a : membre actif.

La lettre h : membre honoraire.

La lettre b : bienfaiteur.

La lettre d : membre décédé.

85. BAILLEUL Charles, Hôtel-de-Ville, Dunkerque, a. h.
163. BALEDENT Jean, professeur au Collège, Le Cateau, a.
63. BANSE Albert, armurier, Grand'Place, Le Cateau, a.
96. BANSE Emile, ingénieur, rue des Remparts, Le Cateau, a.
144. BANSE Raymond, armurier, Grand'Place, Le Cateau, a.
148. BARBE, professeur au Collège Blaye (Gironde), a.
205. BARDIAUX-DENHEZ, industriel, rue de la République, Le Cateau, a.
208. BASQUIN Ernest, instituteur, rue de l'Ecaille, Le Cateau, a.
80. BASQUIN Georges, agent général d'assurances, faubourg de Landrecies, Le Cateau, a. h.
20. BASSEZ Henri, greffier de paix honoraire, 44 bis, rue des Remparts, Le Cateau, a.
139. BASSEZ Henri fils, 44 bis, rue des Remparts, Le Cateau, a.
183. BAUDEMONTE André, St-Quentin, a.
184. BAUDEMONTE René, ingénieur, St-Quentin, a.
131. BAUDUIN Edouard, notaire, 31, boulevard du Lycée, Vanves (Seine), a. h.
147. BEAUVILLAIN Edmond, répétiteur, Lycée de Lille, a.
124. BEAUVILLAIN F., secrétaire archiviste de police, 31-33, rue Emile Gebaert, Nancy a. h.
128. BEAUVIOIS Charles, ancien négociant, place Thiers, Le Cateau, a.
78. BELOT Robert, 74, rue d'Avesnes, Caudry, a.
12. BERRON, principal du Collège de Dunkerque, a.
120. BERSEZ Paul, sénateur, 48, rue du fg. St-Honoré, Paris (8e) h.
145. BERSILLON Emile fils, Busigny, a.
13. BESSON Aimé, comptable, 93, rue de Landrecies, Le Cateau, a.
181. BOUBAY Marcel, étudiant, salle des fêtes, Le Cateau, a.

156. BOUDOT Emile, cultivateur, rue des Arbalétriers, Le Cateau, a.  
141. (d) BOULOGNE Albert, rue de Landrecies, Le Cateau, a. h.  
102. BOUVART Henri, industriel, Basuel, a. h.  
77. BRACAR Edmond, receveur municipal, rue du Marché-aux-Chévaux, Le Cateau, h.  
55. BRICOUT Achille, professeur en retraite, 18, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau, a. h.  
76. BRICOUT Gaston, industriel, 32, rue de la République, Le Cateau, a. h.  
103. BRIDELANCE Gaston, ingénieur A et M., 58, avenue du Chemin de fer Aulnay-sous-Bois (S.-et-O., a. h.  
176. CAFFEAU Henri, garagiste, 15, rue d'Anzin Valenciennes, a. h.  
26. CAFFEAU Paul, marchand brasseur, Inchy-Beaumont, a.  
174. CARRIERI C., violoniste, Suippes (Marne), a. h.  
99. CECCALDI Eugène, receveur des Postes, Le Cateau, h.  
88. CHABLOZ Albert, rue de la Gare, Le Cateau, a.  
153. CHOSSAT, professeur, Ecole Militaire Préparatoire, Les Andelys (Eure, a.  
47. CLÈRE Robert, 1, Grand'Place, Le Cateau, a.  
68. COLEAUX Camille, Guinée, a.  
188. COLLERY Eloi, notaire, St-Quentin, a.  
49. COLLET Jules, représentant, Obies par Bavay, a.  
137. COQUIO Ernest, hôtelier, rue Gambetta, Le Cateau, a.  
57. CRINON Jean, Général, 1, rue des Minimes, Paris (3<sup>e</sup>), a. h.  
39. Madame CROIX, Collège Commercy, a.  
19. CROIX Charles, principal du Collège Commercy, a.  
160. DARRAS Eugène, 6, rue de la République, Busigny, a.  
154. DATEL Jules, fabricant de broderies, rue des Dignes, Le Cateau, a.  
95. DAUBENTON Raoul, Cinéma, rue des Remparts, Le Cateau, a.  
31. DEGON Robert, grains, Le Nouvion-en-Thiérache (Aisne, a. h.  
1. DEGRÉMONT Emile, industriel, 85, rue de Landrecies, Le Cateau, a. h.  
2. DEGRÉMONT Etienne, ingénieur, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
134. DEGRÉMONT Gilbert, 85, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
218. DEGRÉMONT Marc, étudiant, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
9. DEGRÉMONT Léonard, négociant, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
• 10. DEGRÉMONT Jean-François, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
21. DEGRÉMONT Michel, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
45. DEHAUSSY Gaston, ancien pharmacien, route St-Sulpice, La vaur (Tarn), a. h.  
191. DEHORNE, instituteur au Collège, Le Cateau, a.  
15. DEHOVE Emile, professeur au Collège, Longwy (Meuse, a.  
38. DEHOVE Florent, professeur honoraire, 44, boulevard Paturle, Le Cateau, a.  
14. DEHOVE Léon, dessinateur, rue du Comt. Albert Seydoux, Le Cateau, a.  
111. DÉJARDIN Edmond, garagiste, 12, rue de St Amand, Anzin, a.

112. DÉJARDIN Gustave, garagiste, 12, rue de St-Amand, Anzin, a.  
113. DÉJARDIN Jacques, garagiste, 12, rue de St-Amand, Anzin, a.  
83. DELATTRE Aimable, vétérinaire, rue de Landrecies, Le Cateau h.  
127. DELATTRE Emile, Intendant militaire, 131, rue Lecourbe, Paris, (15e), a.  
97. DELATTRE Léonce, mercier, Grand'Place, Le Cateau, a.  
217. DELATTRE Léonce fils, étudiant, Grand'Place, Le Cateau, a.  
159. DELFOURTE Henri, fondeur, rue de la République, Le Cateau, a. h.  
65. DELCROIX Edmond, imprimeur, 15, rue Pasteur, Le Cateau, a. h.  
104. DELFOFFRE Auguste, industriel, rue de la Gare, Le Cateau, a.  
106. DELFOFFRE Charles, ingénieur, rue de la Gare, Le Cateau, a.  
28. DELFOFFRE Simon, 19, rue Chapon, Paris (3e), a.  
72. (d) DÉMARET Antoine, Neuilly, a.  
179. DEMEURIE Emile fils, marchand de fruits, Louvignies par Bayay, a. h.  
202. DENIMAL Ernest, rue du Marché-aux-Chevaux, Le Cateau, a.  
13.6 DHAUSSY Pierre, docteur en médecine, 4, rue Brouardel, Saint-Quentin, a. h.  
133. DHERMY André, employé de banque, 29, r. Pasteur, Le Cateau, a.  
132. DHERMY Henri, clerc de notaire, 29, rue Pasteur, Le Cateau, a.  
6. DHERMY Paul, comptable, 29, rue Pasteur, Le Cateau, a.  
194. DIETIKER Hans, rue de St-Quentin, Caudry, a.  
121. DOREZ Polvent, employé de chemin de fer, 109, rue de Landrecies, Le Cateau, a. h.  
100. DOUIL, Directeur de la Compagnie du Gaz, Le Cateau, h.  
83. DRÉVILLE Frédéric fils, rue de Landrecies, Le Cateau, a. h.  
175. DRÉVILLE Pierre, 105, rue de Landrecies, Le Cateau, a. h.  
212. DRUBAY Camille, fabricant de broderies, rue du Pont-Fourneau, Le Cateau, a. h.  
117. DUBAIL André, carrossier, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau a.  
7. DUBOIS Camille, 17, rue Charles Seydoux, Le Cateau, a.  
151. DUBUC, bibliothécaire à la Bibliothèque universitaire, Lille, a.  
61. DUCANCELLÉ Gustave, négociant en charbons, 46, rue des Remparts, Le Cateau, a. h.  
62. DUCANCELLÉ Charles, 46, rue des Remparts, Le Cateau, a.  
200. DUCANCELLÉ Edmond, ingénieur, 46, rue des Remparts, Le Cateau, a.  
34....  
50. DUFRESNOY Georges, 1, rue Porion, Amiens, a. h.  
27. DUFRESNOY, docteur en médecine, Valmont, (Seine Inf.), a. h. \*  
203. DURAND Albert, ancien négociant, rue Pasteur, Le Cateau, a. h.  
170. DUFROIQUET maître interne au Collège, Le Cateau, a.  
113. ETIENNE Louis, industriel, boulevard Paturle, Le Cateau, a.  
114. EVRARD Pierre, 23, rue Samson, Douai, a.  
24. (d) FAÇON Elie, 53, Grand'Place, Anzin, a. h.  
93. FAIRE Achille, chaussures, rue des Savetiers, Le Cateau, a.  
41. FERRUCCI Jérôme, répétiteur, Paris, a.  
216. FILLION Pierre, secrétaire de Cr. de police, 170 rue d'Alésia, Paris (14e), a.

82. FILIPPI, principal de collège en retraite, Saumur M. et L., a. h.  
130. FROMENTIN Achille, avenue de la Gare, Blida Algérie, a. h.  
198. FURNE Raymond, professeur au Collège, Le Cateau, a.  
167. GANDOR, professeur au Collège, Le Cateau, a.  
168. GAVARRET, professeur au Collège, Le Cateau, a.  
53. GENTILE Albert, concierge à la Banque de France, Le Cateau a.  
84. (d) GÉRARD Gaston, rue de Landrecies, Le Cateau, a. h.  
23. (d) GILOT Léon, 43, rue Genty, Le Cateau, a.  
123. GIORIEUX Gaston, 4, rue Lecomte de Lisle, Paris (19e, b.  
37. GOULIART Maurice, préparateur à la Faculté des Sciences, Lille, a.  
32. GRENIER Henri, professeur au Lycée, Périgueux (Dordogne, a.  
195. GUILBAUD, négociant en primeurs, Caen, a.  
152. GUILLE, répétiteur au Lycée, Lille, a.  
44. HALLETTE Emile, 6, route de Bohain, Le Cateau, a.  
87. HAUTCOEUR Emile, Vaux Andigny Aisne a. h.  
67. HERLEMONT Georges, docteur en médecine, rue Neuve Caen, a. h.  
173. HERLEMONT Pierre, 1 bis, rue de la Pépinière, Mons-en-Barœul (Nord), a.  
89. HERMANT René Marie, 88, rue Rochefort, Paris 9e, a. h.  
150. HUSSMAN professeur au Lycée, Charleville, a.  
119. HURIEBIS Gustave, 50, rue N.D. de Nazareth, Paris 3, a.  
51. JACQUEMARD Eugène, proviseur au Lycée, Évreux Eure, a.  
211. JOURDAIN Charles fils, assurances, rue Fontellaye Déjardin, Le Cateau, a. h.  
71. JOURDAIN Gaston, 15, avenue de Châtillon, Paris 14e, a.  
73. JOURDAIN Georges, 92, rue de la République, Le Cateau, a.  
40. Madame JOURDAIN, professeur, Lycée de Jeunes filles, Rouen, a.  
115. JOVENIN, professeur au Collège, Le Cateau, a.  
101. LACOURT Gaston, comptable rue du Comte Albert Seydoux, Le Cateau, a.  
8. LAINÉ Henri, professeur au Collège, Le Cateau, a.  
185. Mlle LEBEAU Jeanne Marie, étudiante, rue de l'Esmy, Le Cateau, a.  
35. LEBEAU Sylvestre, huissier, 1, r. le l'Esmy, Le Cateau, h.  
18. LERIGUE Georges, Moulin des Prés, rue de Montay, Le Cateau a.  
4. LERIGUE Vincent, négociant en tissus, r. Genty, Le Cateau, a.  
118. LIBLANC Maurice, ingénieur, Grand'Place, Le Cateau, a. h.  
178. LIBROEUR A., instituteur, Dabo-Helert pr. Schactho M'selle, a. h.  
29. LECLIGNE Hector, professeur au Collège, 17, allé St Roch, Cambrai, a. h.  
66. LÉCOMTE, Dr en médecine, Le Nouvion en Thierache Aisne a.  
43. LE FAOU Roger, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
211. LELFORT Georges, adjudant, n° 4 Cité Sud, Béthune, a.  
116. LEFOUR Georges, rue du Maréchal Mortier, Le Cateau, a.  
215. LEGRAND Henri, ingénieur, Antsirana Madagascar a. h.  
30. LEGRAND Jules, ingénieur des mines, 31, rue Wilson, Soissons (Nord), a.

70. LIGRAND Martial, 76, rue Boucher de Perthes, Lille, a. h.  
17. LEGRAND Pierre, principal du Collège, Langres, a.  
58. LEJEUNE Eugène, Port St-Louis-du Rhône (B.-du-R. a. h.  
16. LEJEUNE Fernand, coiffeur, 7, rue des Savetiers, Le Cateau, h.  
177. LEJEUNE Fernand fils, étudiant, rue des Savetiers, Le Cateau, a.  
161. Mademoiselle LEMAIRE, Lycée de Jeunes Filles, Douai, a. h.  
207. LEMAIRE Jacques, étudiant, Le Nouvion-en-Thiérache, a. h.  
91. LEMAY H., professeur au Collège, Dunkerque, a.  
210. LESAINI Edmond, Grand'Route, Neuville, a. h.  
186. LORIETTE, Berumé par Aubenton (Aisne), a.  
75. LOUBRY André, rue du Baillon, Le Cateau, a. h.  
61. LOZÉ Albert, imprimeur, Denain (Nord), a.  
3. LOZÉ-MALAQUIN, ancien libraire, rue Fontellaye Déjardin, Le Cateau, a.  
52. MALAQUIN André, négociant, 25, bd. Carpeaux, Valenciennes, a.  
213. MALAQUIN VILAIN, 14, rue de la Citadelle, Valenciennes, a.  
116. (d) MALAQUIN Léon, docteur en médecine, 1, Quai aux Fleurs, Paris (4e), a.  
22. MARIE Henri, 71, rue Carnot, Suresnes (Seine), a. h.  
105. MARTEL Charles, 71, rue Carnot, Suresnes Seine, a. h.  
11. MARTIN Daniel, principal du Collège, Le Cateau, a.  
74. MARTIN Emmanuel, 8, rue des Jacobins, Le Mans, a.  
190. MARTINET, professeur au Collège, Le Cateau, a.  
119. MASSONNEAU, professeur au Collège, Abbeville (Somme), a.  
36. d MATHIEU Marcel, professeur au Collège, Le Cateau, a.  
48. MÉRISSE René, Mazinghien, a.  
79. MESSAGER Léonce, 34, rue Neuve, Caudry, a. h.  
92. MIGNOT Aimé, ingénieur, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau, a.  
204. MILANCOURT rentier, Anor, a.  
107. MILLOT Arthur, Villa « Ponquette Blanche », Chemin de l'Ermitage, Antibes (A.M.), a.  
162. MILLOT Edmond, 2, rue du Donjon, Pommereuil (Nord), a. h.  
98. MOLLY Maurice, greffier de paix, boulevard Paturle, Le Cateau h.  
60. MORINIER Georges, 9, rue d'Alsace, Caudry, a.  
166. OBIEN René fils, rue Auguste Seydoux, Le Cateau, a.  
42. PERRIER Pierre, professeur, 26, rue du Collège, Le Cateau, a.  
25. PEZIN André, négociant, 7, rue de la Gare, Le Cateau, a. h.  
158. PICARD Emile, industriel, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau a. h.  
142. PIELL Charles, négociant, boulevard Paturle, Le Cateau, a.  
199. POISSON Marcel, étudiant, faubourg de Cambrai, Le Cateau, a.  
165. POISSON Emile fils, faubourg de Cambrai, Le Cateau, a. h.  
197. POUAIN, instituteur au Collège, Le Cateau, a.  
101. PREUX Charles, rue Pasteur, Le Cateau, a.  
110. PREUX Henri, rue Pasteur, Le Cateau, a. h.  
187. PREUX Henri fils, étudiant, rue Pasteur, Le Cateau a.  
16. REVERE Raymond, agent d'assurances, Grand'Place, Le Cateau a.  
192. RIBOURG Marcel, ingénieur, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau a.  
155. ROBLER René, rue Fontellaye-Déjardin, Le Cateau, a.  
157. ROBERT Roger, rue Marie-Lorgne, Le Cateau, a.

56. ROQUET Paul, rue Faidherbe, Le Cateau, a.  
135. SARCY Gaston, boucher, place Thiers, Le Cateau, a.  
171. SARCY Marcel, électricien, place Thiers, Le Cateau, a.  
69. SAVART Eugène, imprimeur, Caudry, a. h.  
5. SCAILTEUX Auguste, agent d'assurances, rue de la Fontaine-à gros-Bouillons, Le Cateau, a.  
172. SCAILTEUX Maurice, étudiant, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
209. SCHOULEWITZ Léon, rue Marie Lorgne, Le Cateau, a.  
59. SERVIN Charles, 70, rue d'Avresnes, Caudry, a. h.  
125. SFRVIN Maurice, imprimeur, 70, rue d'Avresnes, Caudry, a.  
110. SOUMIER Gabriel, rue Jean-Macé, Cambrai, a. h.  
138. TELLIER Jean, Mazinghien, a. h.  
126. TELLIER Octave, ancien principal clerc de notaire, 27, rue Chanzy, Le Cateau, a. h.  
81. THIEULEIX Clément, gérant de Familistère, 33, rue Carnot, Pontoise (S.-et-O. , a.  
201. THIEULEIX André, bourrelier, rue du Marché-aux-Chevaux, Le Cateau, a.  
180. TOILLIEZ Emile fils, taillandier, Obies Vaud, a. h.  
86. TRÉDET Jean-Bte, 21, rue Basse, Neuilly, a. h.  
51. TRIGAIT Charles, secrétaire du bureau de bienfaisance, 46, rue du Collège, Le Cateau, a.  
90. VAILLANT Alfred, marchand de meubles, rue J. Jaurès, Le Cateau, a.  
169. VANCASSEL répétiteur au Collège, Le Cateau, a.  
109. VFAUDEAU Jean, négociant, 14, place du Marché, Neuilly-sur Seine (Seine , a. h.  
129. VFAUDEAU Marcel, docteur en médecine, place des Acacias, Valenciennes, a. h.  
193. VAN-HAEL Marcel, entrepreneur de travaux publics, Caudry, a.  
189. VILETTE Jean, professeur au Collège, Le Cateau, a.  
196. WAILFZ Albert, instituteur au Collège, Le Cateau, a.  
182. Mademoiselle WILLEZ Edmonde, 77, rue Auguste Seydoux, Le Cateau, a.  
122. Mademoiselle WISCAUT, professeur honoraire, rue de l'Arbalète, Saint Omer P. de-C. , a.  
206. WANDERFELIN professeur au Collège, Le Cateau, a.  
108. WUILLAUME Léon, chaussures, Grand'Place, Le Cateau, a.  
94. ZOLLIKOFFER Georges, 13, rue des Hauts Fossés, Le Cateau, a.



*NOTA.* Les membres de l'Association qui relevaient des erreurs ou des omissions dans la liste ci dessus sont priés d'indiquer les changements à faire à M. le Principal du Collège avant le 31 mai 1933 pour permettre les rectifications dans le Bulletin de l'année 1933.

Pour les envois de fonds, s'adresser à M. Bassez, trésorier, compte chèques postaux, Lille 4.263.

HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
ORFÈVRERIE  
OPTIQUE

A L'ÉTOILE D'OR  
A. GRANSAR  
30, Rue Jean-Jaurès  
LE CATEAU

## CHAUSSURES

AU CHAT BOTTÉ

Paul CAPPELIEZ

4, Place Sadi-Carnot

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES pour PIEDS SENSIBLES

## LE CATEAU-MEUBLES

*Dans votre intérêt, visitez*  
le plus important Magasin  
de la Région

TROIS ÉTAGES  
bordés de MEUBLES & LITERIES  
à des Prix extraordinaires  
de bon marché

MAISON

Oscar MARQUIS

19, Place Thiers  
et 12, Rue de la République

LE CATEAU

## les Phonographes

**E P N O**

du plus simple....  
au plus luxueux....  
en restant dans les  
prix moyens....  
sont GARANTIS  
sans défauts....

NOS PICK-UP...  
modèle Salon et Dancings

Demandez notices aux  
Établis Phonographiques  
DU NORD

12, Place Gambetta - LE CATEAU

# CRÉDIT LYONNAIS

Société Anonyme au Capital de 408 Millions  
Réserves 800 Millions

## AGENCE DU CATEAU 6 et 8, Rue Jean Jaurès

Toutes Opérations de Banque et de Bourse

Paiements de Coupons — Souscriptions — Location de Coffres-Forts

## Voyez aux MAGASINS BELGES

48 à 54, Rue Jean Jaurès :: LE CATEAU

Nos VÊTEMENTS « nés de la Baisse »

Nos Séries COMPLETS peigné pour Hommes  
225 fr., 195 fr., 175 fr., 150 et 135 francs

Nos ROBES, MANTEAUX, TAILLEURS & ENSEMBLES  
pour Dames de 40 à 50 % au-dessous des cours anciens

## CHARCUTERIE DU MARCHÉ

Spécialité d'Andouillettes de Cambrai

PATÉS DE GIBIER — PIEDS FARÇIS  
JAMBONS DE PAYS ET DE MARQUE  
CONSERVES DE 1<sup>ER</sup> CHOIX

Maison LEFOUR

## LEJEUNE - LEFOUR

Successeur

4, Rue Charles-Seydoux :: LE CATEAU

Téléphone 181

— O LIVRAISON A DOMICILE O —

Entreprise Générale  
**D'ÉLECTRICITÉ**

Agence Exclusive  
“PHILIPS”

**André COUPÉ**

7 bis, Rue de la République

**LE CATEAU**

Demandez  
une démonstration gratuite  
à domicile  
des différents postes  
“PHILIPS”

SPÉCIALITÉ  
de  
**MAROILLES**

Fromages de Marque

**BEURRE  
ŒUFS  
VOLAILLE  
GIBIER**

**DORMIGNY-AFCHAIN**

Téléphone 1.66

**LE CATEAU (Nord)**

**COLIS POSTAUX**

**MARBRERIE**

**Jules DELVIENNE**

Marbrier Sculpteur

**27, Rue de Fesmy (près le cimetière) :- LE CATEAU**

TELEPHONE N° 44

Maison de confiance, Fondée en 1874

**CAVEAUX EN CIMENT**

Spécialité de Monuments  
et Chapelles Funéraires  
en Granits Belges  
et Porphyres Étrangers

Chassis à Rideaux et Faïence pour Intérieurs de Cheminées

Gravures et Réparations d'Anciens Monuments - Créations et Devis sur Demande

**PIERRES BLANCHES**  
de toutes Provenances  
pour Bâtiments

**MARBRES**  
**CHEMINÉES & LAVABOS**  
de tous Styles  
Fabrication Mécanique :- Livraison Rapide

VERRES -:- FAÏENCES -:- PORCELAINES

Articles pour Cadeaux - Couverts - Couteaux

THURU - ÉTHUIN

LE CATEAU

Prix Avantageux

Prix Avantageux

MODES



DEUILS



*Georgine*

Mme PINKERS

10, Rue Pasteur

LE CATEAU

En toute confiance

Pour changer vos papiers peints  
Depuis 0 fr. 90 le rouleau



Adressez-vous

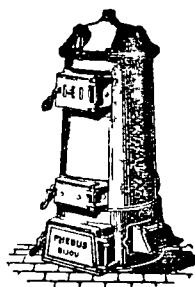
à la

MAISON

LEBRETON - CANONNE

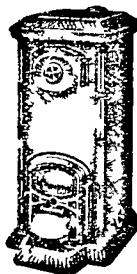
4, Rue de la République - LE CATEAU

Produits d'entretien :: Linoléum :: Glaces :: Couleurs et Verols



Anciens Établissements  
**Auguste DELOFFRE**

Ancien Élève du Collège



Cie des Chaudières  
Françaises

Type BIJOU

**“PHÉBUS”**

Type COQUETTE  
Émaillée - Nickelée

Société Anonyme au Capital de 600.000 francs

Toutes Fontes brutes et usinées sur modèles et sur plans

Toutes les CHAUDIÈRES pour le CHAUFFAGE CENTRAL

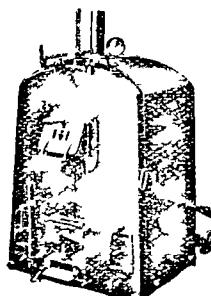
depuis la plus petite Maison jusqu'aux plus grands Immeubles et Usines  
50 Modèles différents depuis 9.000 jusque 480.000 calories

.....

Les Chaudières « PHÉBUS » sont robustes et de longue durée parce que leurs parois constitutives sont d'une épaisseur double de celle des chaudières concurrentes.

Les Chaudières « PHÉBUS » sont économiques par la disposition de leur ciel exposé entièrement au rayonnement direct de leur foyer. L'économie qu'elles procurent est de l'ordre de 30 %.

**EXIGEZ-LES DE VOTRE INSTALLATEUR**



**Charles DELOFFRE**

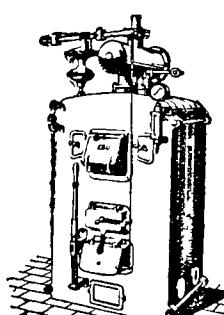
Ancien Élève du Collège

INGENIEUR  
des Arts et Métiers  
et des Arts  
et Manufactures  
Administrateur - Délégué  
DIRECTEUR

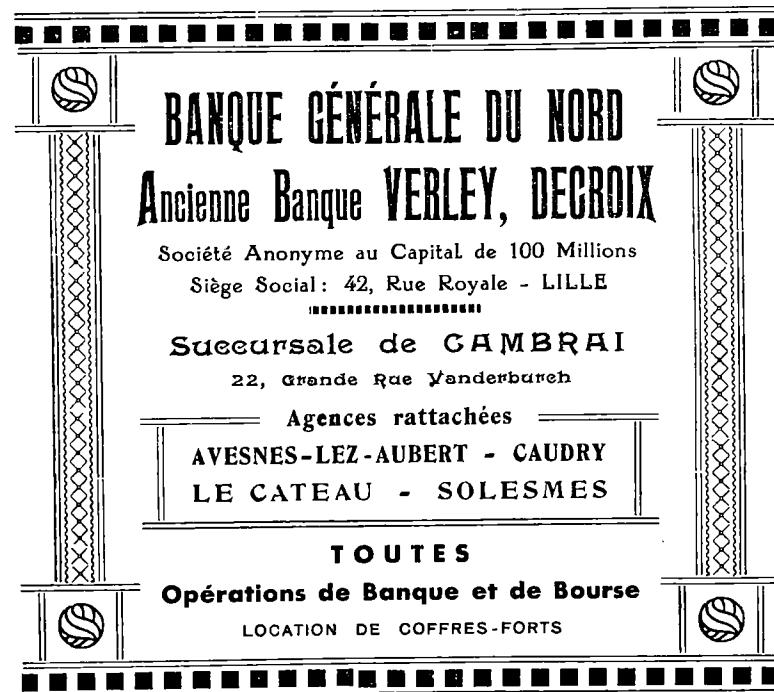
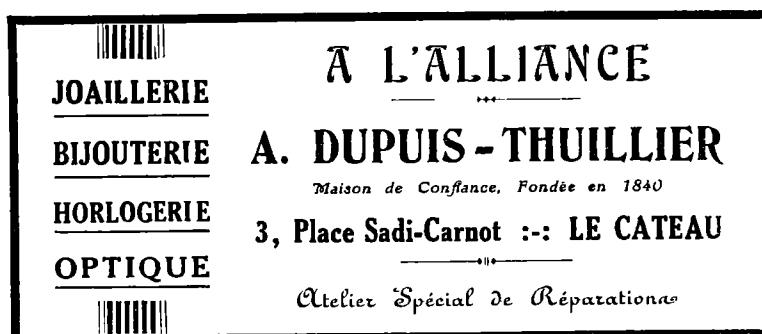
Usines et Siège Social:

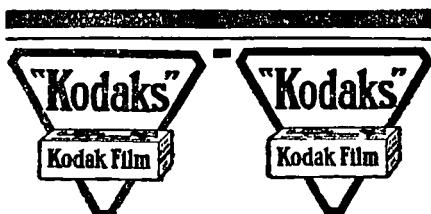
Type  
à grand foyer

**LE CATEAU**  
(Nord)



Type à magasin  
de combustible





**Henri FACON**

Portraitiste

Agrandissements - Reproductions

**LE CATEAU**

Avez-vous besoin d'un avis, d'un conseil ou d'une démonstration ?  
Nous vous offrons notre expérience et nos connaissances photographiques car nous voulons votre réussite.

Tout pour la photo  
**“Kodak”**

Appareils et bobines.